AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 88
Mars 2017

DES ÉCRIVAIN·E·S SUISSES RACONTENT LES DROITS HUMAINS

Avec les contributions de Daniel de Roulet, Mélanie Chappuis, Olivia Gerig, Pierre Crevoisier, Jean Prod'hom et Nadia Boehlen.

DROITS DES FEMMES
Manon Schick : l'engagement à tout prix

ÉRYTHRÉE
Brandir sa plume comme une épée

AMNESTY INTERNATIONAL

BIENVENUE EN SUISSE ?

POUR UNE CULTURE D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉ·E·S FONDÉE SUR LES DROITS HUMAINS

Une table ronde, une action et des ateliers sur ce thème auront lieu lors de l'Assemblée générale de la Section suisse d'Amnesty International :

Samedi 22 et dimanche 23 avril 2017

Université de Bâle

Inscriptions sur www.amnesty.ch/ag

Amnesty International et d'autres organisations se sont toujours engagées pour une politique d'asile suisse équitable et en conformité avec le droit international. Assurer une politique d'accueil des réfugié·e·s fondée sur les droits humains représente un défi de taille, en particulier dans le contexte politique actuel. Comment y parvenir ? Quels sont les enjeux auxquels font face les collectivités ? Quels sont les espoirs et les attentes des requérant·e·s d'asile ?

Illustration de couverture
© Ambroise Héritier

OUVERTURES

4 **Éditorial**

5 **Good News**

6 **En image**

7 **En bref**

9 **Opinion**
Face à Trump, une résistance prend forme!

POINT FORT

Des écrivain·e·s suisses racontent les droits humains

© Ambroise Héritier

En scrutant l'âme humaine, la littérature façonne notre vision du monde, nos convictions, nos engagements. Dans ce numéro, six auteur·e·s romand·e·s interrogent les restrictions des droits humains propres à notre époque, tout en mettant en perspective nos préoccupations et la détresse du monde.

12 **Un auto-stoppeur**
Daniel de Roulet

14 **Maryam des Tattes**
Mélanie Chappuis

16 **Inconscience collective**
Olivia Gerig

18 **Je veux que la douleur me perde**
Pierre Crevoisier

20 **Vivre et mourir vivants**
Jean Prod'hom

22 **Le jour où je me suis sentie forte**
Nadia Boehlen

ÉCLAIRAGES

24 **Droits des femmes**
Manon Schick: l'engagement à tout prix

© Valérie Chételat

Dans *Mes héroïnes, des femmes qui s'engagent,* Manon Schick brosse le portrait de défenseuses des droits des femmes qui l'ont inspirée.

26 **Asile en Suisse**
L'accueil coûte que coûte

28 **Solidarité**
Des habits chauds pour les réfugié·e·s

30 **Boutique**

31 **Colombie**
Vaincre l'impunité

32 **Érythrée**
Brandir sa plume comme une épée

ÉCHOS

34 Couvertures
L'amour contre la censure
Le dernier Amos Oz
Éthique et migration

35 Couvertures
La Turquie, cette plaie béante
Ces femmes qui portent la culotte

36 Interview
Un commerce qui affame

ACTION

37 PortrAIt
Cristina Raducan, la fée rom

38 Lettres contre l'oubli

Impressum : **AMNESTY, le magazine des droits humains** paraît tous les trois mois. N°88, mars 2017. **AMNESTY** est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, **AMNESTY** est amené à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage épicène : plus d'informations sur www.amnesty.ch/epicene **Editeur :** Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. 031 307 22 22, fax : 031 307 22 33, e-mail : info@amnesty.ch **Rédaction : AMNESTY**, Rue de Varembé 1, 1202 Genève, tél. 021 310 39 40, fax 021 310 39 48, e-mail : info@amnesty.ch **Administration :** Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci ! **Rédactrice en chef :** Nadia Boehlen **Journaliste stagiaire :** Julie Jeannet **Rédaction :** Lise Cordey, Candice Georges, Paolina Hurlimann, Anaïd Lindemann, Déo Negamiyimana, Bénédicte Savary, Tharcisse Semana **Corrections :** Joseph Christe, Nicole Edwards, Marga Voelkle **Ont également participé à ce numéro :** Mélanie Chappuis, Pierre Crevoisier, Carolina Garzón, Olivia Gerig, Jean Prod'hom, Amandine Thévenon (AI-CH), Caroline Ritter, Ana María Rodríguez, Daniel de Roulet **Diffusion :** membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Conception graphique :** www.muellerluetolf.ch **Mise en page :** Atoll « îlots graphiques » Catherine Gavin **Impression :** Stämpfli, Berne **Tirage :** 33985 exemplaires.

www.amnesty.ch **facebook.com/amnesty.suisse** **twitter.com/amnesty_suisse** **International: www.amnesty.org** **www.instagram.com/amnesty_schweiz**

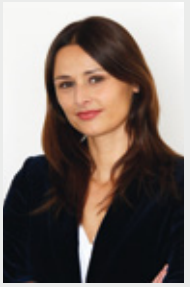
© Samuel Fromhold

Une de mes auteures préférées est l'Afro-Américaine Toni Morrison. Elle conte les Noir·e·s de son pays de manière bouleversante. Lyriques jusqu'à former parfois une mélopée, celles de ses ancêtres esclaves, ses romans me touchent tant parce qu'ils s'écartent magistralement du manichéisme. Maniant avec virtuosité récits enchâssés et surréalisme, Toni Morrison met en scène l'esclavage et la ségrégation, bien sûr. Mais elle décrit aussi les destins des Noir·e·s comme produit des travers internes de leur communauté et, *in fine,* de la nature humaine. J'ai toujours été révoltée par l'esclavagisme et le suprémacisme blanc, son dérivé contemporain. Mais l'œuvre de Toni Morrison a nourri et affiné ma vision des discriminations subies par les Afro-Américain·e·s. Ce n'est pas un hasard.

En donnant vie à certaines situations, en scrutant l'âme humaine, la littérature façonne notre vision du monde, nos convictions, nos engagements. Les auteur·e·s suisses que nous avons contacté·e·s pour leur demander d'écrire librement sur un thème des droits humains dans ce numéro du magazine AMNESTY le démontrent. Que ce soit en mettant en perspective nos préoccupations dérisoires avec la détresse du monde, en intercalant une scène imaginée de torture avec une réflexion sur la démarche d'écrire la torture en Suisse, ou en interrogeant les restrictions des droits humains propres à notre ère. Que se soit en se mettant dans la peau d'une jeune Géorgienne qui a obtenu l'asile en Suisse sans ses parents ou dans celle d'un tee-shirt fabriqué au Cambodge, chaque texte éclaire de manière particulière les droits humains.

Bonne lecture!

Nadia Boehlen, Rédactrice en chef

GOOD NEWS

Chelsea Manning bientôt libre

ÉTATS-UNIS – Trois jours avant la fin de son mandat présidentiel, Barack Obama a commué la peine d'emprisonnement de Chelsea Manning. L'ancienne analyste militaire devrait être libérée le 17 mai prochain, après avoir purgé une peine de près de sept ans de prison. Arrêtée en Irak en juin 2010, la lanceuse d'alerte avait été condamnée à 35 ans de prison pour avoir transmis à WikiLeaks des dizaines de milliers de documents militaires classifiés à propos de crimes commis par des troupes américaines durant les guerres d'Afghanistan et d'Irak. L'organisation avait notamment publié une vidéo d'un raid aérien sur Bagdad, durant lequel un hélicoptère Apache américain avait ouvert le feu sur des civils, dont deux enfants et deux journalistes de l'agence Reuters.

© Amnesty International

Amnesty International s'engage depuis plusieurs années pour la libération de Chelsea Manning. La lanceuse d'alerte sera libérée en mai prochain.

Le traitement réservé à l'ancienne militaire lors de son arrestation et de sa détention préventive a été jugé problématique. Durant onze mois, elle est restée confinée 23 heures sur 24 dans une petite cellule sans fenêtre. Chelsea Manning a aussi été placée à l'isolement après avoir commis une tentative de suicide le 5 juillet 2016. Après le début de son changement de genre, elle s'est aussi fréquemment vu refuser les traitements médicaux dont elle avait besoin.

Quatre condamnés à mort innocentés

CHINE – Quatre citoyens ont été innocentés treize ans après avoir été condamnés à la peine capitale. Huang Zhiqiang, Fang Chunping, Cheng Fagen et Cheng Lihe avaient été condamnés à mort pour meurtre, viol, vol et menaces de mort. Ils avaient fait recours à plusieurs reprises, affirmant que les « aveux » utilisés pour leur condamnation avaient été obtenus sous la torture. Lors d'une nouvelle audience à huis clos, la justice a constaté des incohérences dans les preuves retenues contre eux et estimé que l'authenticité des aveux faisait défaut. Les quatre hommes ont été libérés le 30 novembre 2016.

GOOD NEWS

Lueur d'espoir pour familles roms

HONGRIE – La Cour européenne exhorte la Hongrie à mieux protéger les Roms. Quatre ans après que 700 militant·e·s d'extrême droite ont violemment agressé plusieurs familles roms dans le village de Devecser à l'ouest de la Hongrie, cette décision sonne comme une victoire. La Cour européenne a rendu un arrêt qui dénonce la passivité de la police et de la justice au moment des faits. En dépit des plaintes déposées par les familles, l'enquête n'avait rien donné, la motivation haineuse n'avait pas été retenue, et les agresseurs courent toujours. En reconnaissant le comportement passif des forces de police au moment de l'agression et le manque d'empressement de la justice à qualifier les faits de crimes de haine, la Cour européenne envoie un signal fort au gouvernement actuel de Viktor Orbán, dont le parti, Fidesz, est réputé pour ses positions hostiles aux minorités.

Nouveau départ

GAMBIE – Le départ du président Yahya Jammeh, qui dirigeait le pays depuis le coup d'État de 1994, apporte de grands espoirs pour le pays. Après avoir initialement rejeté les résultats de l'élection et déclaré l'état d'urgence, l'ancien dirigeant a finalement accepté sa défaite électorale face à Adama Barrow, unique candidat de l'opposition. Amnesty International s'est entretenu avec le nouveau président élu et juge ses propos encourageants. Ce dernier a promis de libérer les prisonniers et prisonnières politiques, d'abroger les lois répressives et de ramener la Gambie au sein de la Cour pénale internationale. Le nouveau gouvernement doit aussi autoriser des inspections des prisons, s'attaquer à l'impunité dont bénéficient les forces de sécurité, mettre fin aux arrestations arbitraires et à la torture. L'ex-ministre gambien, Ousman Sonko, a été arrêté le 26 janvier en Suisse, après avoir passé deux mois dans le centre pour requérant·e·s d'asile de Lyss, dans le canton de Berne. Dénoncé par l'organisation TRIAL, il est soupçonné d'avoir commis des crimes contre l'humanité lorsqu'il était le bras droit de l'ex-président Jammeh.

© Christian Brun

Julie Jeannet, journaliste stagiaire à Amnesty International Suisse, a été nommée quatrième finaliste du « Prix 2017 du meilleur journaliste de Suisse romande ». Elle a séduit par son travail rigoureux, son écriture fluide et soignée et une posture engagée. Son enquête de fin de stage, publiée dans le magazine AMNESTY, documentait l'inquiétante régression des droits des femmes en Turquie. Sur la photo, Julie Jeannet pose (de droite à gauche) à côté de Siegfredo Haro du journal *La Côte* (3e prix), Valentin Emery de *Léman Bleu* (1er prix) et Pierre Pistoletti de *Cath-Info* (2e prix).

© DR

Graffeur libéré

CUBA – L'artiste graffeur Danilo Maldonado Machado, plus connu sous son nom d'artiste « El Sexto », a été libéré le 21 janvier. Il avait été arrêté le 26 novembre, quelques heures après la mort de Fidel Castro, et était détenu dans une prison de sécurité maximale près de La Havane. Le journal *14ymedio* avait indiqué que l'artiste avait tagué « Se fue » (« il est parti », en espagnol), sur un mur de La Havane, mais aucun document officiel ne détaille les charges retenues contre lui. Danilo Maldonado Machado avait déjà passé près de dix mois en prison. Il avait été arrêté le 25 décembre 2014, alors qu'il transportait deux cochons sur lesquels il avait peint les noms de « Raúl » et « Fidel », et qu'il prévoyait de lâcher lors d'une performance artistique. Il n'a jamais été inculpé ni traduit devant un tribunal.

Danilo Maldonado Machado, connu sous le nom d'El Sexto, est régulièrement arrêté pour ses critiques à l'égard du régime cubain.

© Mathias Wasik/wasikphoto.com

ÉTATS-UNIS – « Maman m'a appris qu'un homme fort était féministe », peut-on lire sur le panneau de cet homme, manifestant à New York le 21 janvier dernier. Aux États-Unis, plus de deux millions de personnes ont participé à la marche des femmes pour protester contre les propos sexistes et xénophobes de Donald Trump. Depuis, les manifestations n'ont pas faibli. Suite au décret interdisant l'accès au territoire américain aux ressortissant·e·s de sept pays à majorité musulmane, des milliers de personnes ont protesté dans les aéroports du pays.

Auteure persécutée

IRAN – Alors qu'elle avait été relâchée sous caution le 3 janvier, l'auteure Golrokh Ebrahimi Iraee a à nouveau été emprisonnée le 22 janvier. La militante des droits

© DR

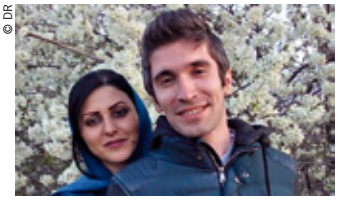

humains a été ramenée à la prison d'Evin à Téhéran, après avoir été arrêtée lorsqu'elle rendait visite à son mari hospitalisé. Elle a été condamnée à six ans d'emprisonnement pour avoir rédigé une fiction dans laquelle elle critique la lapidation. Son mari, Arash Sadeghi, a également été condamné à une peine de quinze ans de prison en raison de son militantisme pacifique. Sa santé est gravement menacée, après qu'il a entrepris une grève de la faim de plus de deux mois pour protester contre la détention de son épouse. En décembre, une série de grèves de la faim dans les prisons du pays a mis en évidence le caractère inhumain du système iranien de justice pénale. Des centaines de personnes ont exprimé leur solidarité à l'écrivaine et à son mari sur les médias sociaux.

1000 meurtres par mois

PHILIPPINES – Depuis l'arrivée au pouvoir du président Rodrigo Duterte, au moins 1000 personnes ont été tuées chaque mois dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants. La police est directement responsable d'au moins 2500 homicides. Les officiers prennent systématiquement pour cible des personnes défavorisées, fabriquent des « preuves », recrutent des tueurs à gages et rédigent des rapports d'incidents mensongers. La procureure de la Cour pénale internationale, Fatou Bensouda, a exprimé ses inquiétudes face aux homicides et envisage d'ouvrir une enquête sur de potentiels crimes contre l'humanité.

Albinos assassiné·e·s

MALAWI – Un jeune homme de 19 ans atteint d'albinisme a été tué dans le village de Mlondra le 10 janvier dernier. Les agressions visant les personnes albinos sont en recrudescence. Depuis novembre 2014, au moins 70 affaires relatives à des enlèvements ou meurtres d'individus albinos ont été recensées par la police. Ces personnes sont prises pour cible en raison de croyances selon lesquelles certaines parties de leur corps auraient des pouvoirs magiques ou porteraient bonheur. Entre 7000 et 10 000 personnes albinos au Malawi vivent ainsi dans la crainte d'être enlevées ou tuées par des bandes organisées.

© LAWLINK/Amnesty International

Au Malawi, des milliers de personnes albinos vivent dans la crainte d'être enlevées et tuées, car certaines personnes pensent que leur corps a un pouvoir magique.

REGARD DÉCALÉ BEAUTÉS SYRIENNES POUR HÉROS RUSSES

© DR www.fromsyriawithlove.ru

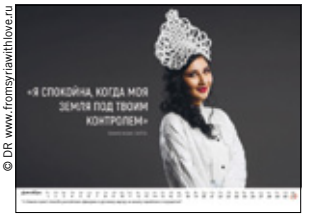

Depuis mi-décembre, un étrange calendrier circule sur le web. Intitulé *From Syria with love,* il met en scène douze jeunes femmes prétendument syriennes posant avec un kokochnik, une coiffe traditionnelle russe. « Je suis en paix quand mon pays est sous ton contrôle », s'exclame Tamara Ishak de Tartous. « Le sort de Palmyre est entre tes mains », lance Kamilia Searanim de Soueïda. Le calendrier a été distribué aux soldats russes déployés en Syrie comme cadeau de Nouvel An. Ces beautés syriennes auraient-elles spontanément décidé de devenir la version 2017 des « femmes de réconfort » pour remercier l'allié russe de risquer leur vie pour la Syrie ? Pas exactement. L'initiative a été lancée par l'Union russe pour la jeunesse, financée par le Kremlin. Le hic ? Les modèles, des Syriennes qui résident en Russie, n'ont pas toutes été prévenues que de telles citations lascives et belliqueuses leur seraient attribuées. Pour certaines, les conséquences de cette propagande sont désastreuses, notamment les réactions de leurs proches restés dans le pays. La dure réalité syrienne contraste décidément avec le papier glacé ! JJ

SURVOL

RUSSIE – Le 25 janvier, le Parlement russe a adopté un projet de dépénalisation des violences perpétrées dans le cadre familial n'entraînant pas de lésions irréversibles. Un signal négatif dans un pays où près de 10 000 femmes sont assassinées chaque année par leur conjoint.

KOWEÏT – Le 25 janvier, les autorités ont procédé à la pendaison de sept détenu·e·s dont cinq d'origine étrangère. C'est la deuxième fois qu'un groupe de personnes est exécuté depuis 2007.

SLOVÉNIE – Le Parlement a adopté un projet de loi autorisant le pays à refuser l'entrée aux personnes arrivant aux frontières et à expulser de manière automatique les réfugié·e·s entré·e·s clandestinement en Slovénie, sans leur offrir la possibilité de déposer une demande d'asile.

TERRITOIRES OCCUPÉS – Le 1er février, les autorités israéliennes ont annoncé la construction de 3000 nouveaux logements dans des colonies de Cisjordanie. Des pratiques qui violent le droit international et vont à l'encontre de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

BAHREÏN – Le pays plonge dans une profonde crise après que les autorités ont réprimé d'importantes manifestations, suite à l'exécution de trois hommes par un peloton d'exécution. Les forces de sécurité ont fait usage de gaz lacrymogènes et des tirs de grenaille contre les manifestant·e·s.

HOMMAGE

Sir Nigel Rodley 1941 – 2017

Le 25 janvier s'est éteint l'un des pionniers des droits humains. Sir Nigel Rodley n'était en effet rien de moins que le père spirituel de la Convention des Nations unies contre la torture. En 1975, alors directeur du service juridique d'Amnesty International, Sir Rodley a mis sur pied la première campagne mondiale d'Amnesty contre la torture, qui a mené à l'adoption de l'une des plus importantes conventions en matière de protection des droits humains.

© Jean-Marie Simon

Nigel Rodley lors d'une mission au Guatemala en avril 1985.

L'engagement sans faille de Nigel en faveur des droits humains ne s'est pas limité à la lutte contre la torture. Il a notamment figuré au rang des pionniers qui ont combattu la peine de mort en toutes circonstances. Il a également effectué de nombreuses missions pour Amnesty sur le terrain. L'humanité et l'empathie dont il a toujours fait preuve ont, dans des circonstances difficiles, fait merveille pour que les victimes se confient à lui.
Après avoir quitté Amnesty, Nigel a fonctionné comme Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, puis comme membre du Comité des droits de l'homme. Il a parallèlement fondé le Centre des droits humains de l'Université d'Essex, dans lequel il a enseigné jusqu'à son décès.
Connu par le grand public comme Sir Nigel Rodley, il est toujours resté « Nigel » pour Amnesty. Et toutes celles et tous ceux qui l'ont approché se rappellent de lui comme d'un homme simple et chaleureux, dont l'humanité, la sagesse et l'engagement seront pendant longtemps encore une source d'inspiration.

Alain Bovard

Un article vous a fait réagir, vous désirez vous exprimer? Envoyez-nous un courrier postal ou un e-mail à info@amnesty.ch

Abattoir humain

SYRIE – Le gouvernement syrien a mené une véritable politique d'extermination dans la prison de Saidnaya, près de Damas. Entre 2011 et 2015, jusqu'à 13000 détenus ont été pendus. Une à deux fois par semaine, des groupes allant jusqu'à 50 personnes étaient exécutés par pendaison durant la nuit, dans le plus grand secret. Les corps des victimes étaient emportés dans un camion et enterrés dans des fosses communes. Tout porte à croire que ces pratiques se poursuivent encore aujourd'hui. En outre, des milliers de détenu·e·s ont été tué·e·s par la privation systématique de nourriture, d'eau et de soins médicaux. Amnesty International appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à adopter une résolution pour enquêter dans les prisons syriennes.

Feu vert à la pollution

ROYAUME-UNI – La Haute Cour du pays a déclaré, le 26 janvier, que Royal Dutch Shell ne pouvait être tenue responsable de la pollution commise par sa filiale au Nigeria.

© M. Uwemedimo/cmapping.net

L'exploitation pétrolière de Shell dans le delta du Niger a causé de graves dommages à l'environnement et prive les communautés de Bodo en territoire ogoni de leurs moyens de subsistance.

L'entreprise a pourtant fait de nombreux profits, alors que le déversement d'hydrocarbures dans le delta du Niger a privé 40000 habitant·e·s de la communauté d'Ogale de leurs droits. En effet, la pollution provoquée par les activités de Shell a ravagé des habitations et des fermes et pollué les eaux, privant ainsi les habitant·e·s d'eau potable et de leurs revenus issus de la pêche. Ce jugement établit un précédent particulièrement dangereux.
S'il est confirmé, cela revient à donner carte blanche aux multinationales dont le siège se trouve au Royaume-Uni pour bafouer les droits humains à l'étranger.

Décapités en prison

BRÉSIL – La surpopulation et l'état déplorable des prisons dans le nord du pays ont engendré la mort de centaines de prisonniers. Plus de 120 détenus ont été tués lors d'émeutes durant le mois de janvier.
26 personnes ont péri, décapitées, écartelées ou brûlées vives dans la prison d'Alcaçuz dans l'État du Rio Grande do Norte, dans des affrontements qui ont duré plus de quatorze heures et ont partiellement détruit la prison. Le système carcéral de cet État traverse un véritable chaos. Plus de 8000 personnes sont incarcérées, alors que les établissements pénitentiaires ont une capacité de seulement 3500 individus.

© Amnesty International

Le système carcéral chaotique du Brésil traverse une véritable crise avec plus de 120 détenus tués durant le seul mois de janvier.

FACE À TRUMP, UNE RÉSISTANCE PREND FORME !

© AIUSA

« Pas d'interdiction, pas de mur » est l'un des slogans brandis par les millions de personnes qui, aux États-Unis, s'opposent à la politique du nouveau président Trump.

Entre décrets, nominations et limogeages, entre retraits annoncés et entérinés de traités multilatéraux, Donald Trump a donc entamé sa présidence. Nos craintes se sont révélées fondées, puisqu'il a rapidement traduit en actes la logorrhée haineuse de sa campagne. Annonce de la construction d'un mur avec le Mexique, premiers raids de renvois de migrant·e·s, menace de couper les vivres aux villes qui refusent de coopérer avec la police fédérale sur l'immigration, justification réitérée du recours à la torture. Et parmi les mesures les plus préoccupantes : l'interdiction, grossièrement discriminatoire et anticonstitutionnelle, faite aux réfugié·e·s et aux ressortissant·e·s de sept pays à majorité musulmane d'entrer sur le territoire américain et la nomination du suprémaciste blanc Steve Bannon au Conseil national de sécurité (National Security Council).

Les comiques de la planète se sont emparés de l'image du nouveau président, de ses propos vulgaires et égocentriques, et de ses premiers pas au gouvernement, dans des mises en scène et des sketchs hilarants. Il est vrai que les premières mesures prises pourraient prêter à rire tant elles sont grotesques et à contresens de tout ce qui fait les États-Unis et notre monde occidental : des démographies bigarrées, des échanges économiques, de populations, de connaissances et, malgré des mécanismes de protection inhérents à nos sociétés, des perspectives d'ascension sociale pour chacun et chacune d'entre nous, indépendamment de sa religion ou de la couleur de sa peau.

Mais on aurait tort de prendre les premières décisions du président à la légère. En réalité, elles esquissent un programme effrayant, celui de la promotion d'une Amérique blanche, solvable et conservatrice, au détriment des minorités ethniques ou sexuelles, de l'ordre constitutionnel, et même de la pensée et de l'économie libérale, dont Trump se fait pourtant le chantre. Heureusement, depuis l'investiture de Trump, des millions d'Américain·e·s manifestent presque sans discontinuer dans un déferlement de slogans progressistes.

Mais il y a mieux, une forme de résistance et de désobéissance civile apparaît à de multiples niveaux. Des dizaines de villes ont réaffirmé leur engagement à rester « sanctuaire », qualificatif qui désigne les 300 villes et quatre États qui refusent de coopérer avec la police fédérale sur la question des sans-papiers. Ainsi, les maires de San Francisco, Seattle, Boston et Washington ont exprimé leur refus de participer aux éventuelles déportations de clandestin·e·s. Des associations, dont la puissante ACLU (American Civil Liberties Union), ont saisi la justice avec succès pour qu'elle suspende le décret anti-immigration. Un jour à peine après sa promulgation, un juge de New York empêchait l'expulsion des personnes interpellées, et une semaine plus tard, un juge fédéral de Seattle suspendait l'application du décret sur l'ensemble du territoire des États-Unis. Bref, les Américaines et les Américains – une majorité selon certains sondages – semblent bien décidé·e·s à batailler ferme pour conserver leurs acquis démocratiques et leurs libertés. Face à la montée des populismes et à l'incapacité de leur gouvernement de gérer la question des réfugié·e·s en provenance des zones de conflit, les Européen·ne·s feraient bien de s'en inspirer ! |

Nadia Boehlen

© Ambroise Héritier

Des écrivain·e·s suisses racontent les droits humains

En scrutant l'âme humaine, la littérature façonne notre vision du monde, nos convictions, nos engagements. Dans ce numéro, six auteur·e·s romand·e·s interrogent les restrictions des droits humains propres à notre époque, tout en mettant en perspective nos préoccupations et la détresse du monde.

UN AUTO-STOPPEUR

Par Daniel de Roulet*

Comme souvent le dimanche soir, une longue colonne de voitures s'est formée dans le sens des retours vers le nord. Ils auraient dû prendre la route plus tôt dans l'après-midi, ils ont préféré rester aussi longtemps que possible sur la terrasse qui surplombe le lac. Ensuite, il a fallu ranger l'appartement, vider les poubelles, arroser la glycine une dernière fois, ne pas oublier de déposer l'argent dans une enveloppe pour la femme de ménage. Il était donc passé sept heures quand ils ont quitté Locarno.

Ils se sont insérés dans le trafic dense à cause du Festival de cinéma, pas vraiment un bouchon en plaine, mais gare à l'autoroute avant le tunnel. La radio annonçait une demi-heure d'attente au portail sud du Saint-Gothard.

Une dispute s'est élevée entre Paul et Virginie à propos de la voiture. Ils auraient pu prendre le train jusque chez eux à Lucerne. Oui, mais, disait Paul, il aurait fallu se plier à l'horaire, surtout en cas de pluie, marcher jusqu'à la gare, ce n'est pas agréable. À quoi Virginie a répondu qu'il ne pleuvait que rarement au Tessin, qu'il y avait maintenant un train chaque demi-heure, mais qu'avec Paul c'est toujours la même chose.

– La même chose quoi ? réplique Paul.

– Oui, avec toi, buté comme tu es.

– Promis, la prochaine fois, on prend le train.

Heureusement, la route se dégage, n'en parlons plus. Après l'échangeur de Bellinzone où quelques voitures rejoignent le flux, le sommet des montagnes s'éclaire d'un rose délicat, tandis que les forêts de châtaigniers s'assombrissent jusqu'à un bleu profond.

– J'aime ces couleurs du Tessin, dit Virginie.

– En train, on les voit moins bien.

– Ne recommence pas, Paul, s'il te plaît.

Après une longue ligne droite, juste en haut d'un dos-d'âne, ils découvrent un jeune homme sans bagages, seul au bord de la route, qui fait signe. Paul ralentit, pour voir. Virginie déjà baisse la vitre. Ils s'arrêtent donc, le garçon doit avoir 20 ans. Il porte un jean, des baskets, un tee-shirt et c'est tout. Paul débloque la porte arrière pour lui permettre de monter. L'auto-stoppeur remercie à peine, s'installe confortablement, répond sans enthousiasme à leurs questions :

– Vous attendiez là depuis longtemps ?

– Oui.

– Et vous étiez en route à pied depuis Locarno ?

– Non.

– On va jusqu'à Lucerne, vous aussi ?

– Exact.

– On y sera dans trois heures, ça dépend du trafic.

Le silence retombe dans la voiture, chacun s'absorbe dans le vide de ses pensées. Le tableau de bord s'habitue de même à ne rien signaler de neuf.

Plus tard, Virginie enfonce la touche qui enclenche la radio. Les infos de 20 heures commentent la guerre au Moyen-Orient, les élections dans un pays voisin, un sondage sur la qualité des soins dans les hôpitaux helvétiques. Puis les faits divers : une fillette disparue, un incendie dans une école, une évasion du pénitencier tessinois de La Stampa. Trois Syriens condamnés suite à une bagarre en bande, jeunes détenus, dont l'un très dangereux.

À la fin des nouvelles, Virginie coupe la radio. L'auto-stoppeur ferme les yeux, semble s'être endormi. Virginie l'observe dans le petit miroir au dos du pare-soleil. À l'envers, elle déchiffre sur son tee-shirt une indication étonnante : Propriété du canton du Tessin. Est-ce que ça ne serait pas des habits fournis par le pénitencier ? Ou bien juste la mode. Ça se fait beaucoup de porter des vêtements de prisonniers, des tee-shirts de l'Alcatraz, des casquettes à visière comme en ont les gardiens de Sing Sing, de faux tatouages sur le bras avec un très long numéro de détenu. Virginie essaie d'attirer l'attention de Paul. Du doigt, elle lui montre le type assoupi sur la banquette arrière. Paul lève un sourcil sans comprendre. Mais l'auto-stoppeur a ouvert les yeux. Paul n'a sûrement pas pu lire l'indication sur son tee-shirt.

Un moment plus tard, Paul enfonce à son tour la touche de la radio. Virginie l'éteint immédiatement, ce qui énerve Paul :

– À quoi tu joues, Virginie ? Et s'ils annoncent un bouchon ?

– Je n'ai pas envie.

– Ah bon. Et si moi ?

– Paul, ce que tu peux être buté !

– Buté ? Et toi donc.

Elle embrasse Paul dans le cou. D'habitude, ça le calme. Le trafic devient plus dense, un panneau lumineux propose un itinéraire de délestage. Paul s'y engage brusquement. Virginie l'approuve d'un sourire.

Encore un bon moment qui s'écoule en silence. Les deux passagers somnolent. Paul bâille à plusieurs reprises avant d'annoncer une petite pause pour un besoin physiologique. Virginie prend la clé de contact et sort aussi de la voiture. L'auto-stoppeur reste assoupi à l'intérieur. Tandis que Paul se soulage contre un arbre, elle s'approche de lui, le met au courant. Paul a de la peine à la croire, puis à rester calme.

– Le pénitencier de La Stampa. On fait quoi ?

– On fait semblant de rien.

– Peut-être juste une coïncidence.

La nuit vient, il leur reste quelques kilomètres avant de se remettre en queue pour entrer dans le tunnel. Tout d'un coup Paul, sans

© Ambroise Héritier

doute tourmenté par un remords, allume la radio, syntonise sur la chaîne des nouvelles en continu. Et ça ne manque pas, après un flash sur l'engorgement des routes le dimanche soir, il est question de l'évasion de La Stampa. Trois jeunes Syriens en cavale, l'un d'eux extrêmement violent, dangereux. On ne donne pas de signalement sauf de laisser entendre qu'ils ont la peau blanche, comme des Européens. Paul et Virginie échangent leurs impressions par des mimiques et des mouvements de paupières guère encourageants. L'auto-stoppeur fait à plusieurs reprises grincer le cuir du siège arrière, comme s'il devenait nerveux. Soudain, il se redresse d'un air décidé et dit :

– Excusez-moi, j'aurais besoin d'un arrêt.

Paul obtempère immédiatement, comme si le type allait vomir sur le siège de sa voiture endimanchée. L'auto-stoppeur sort, s'approche du premier châtaignier venu, se soulage. Sans même consulter Virginie, Paul en profite pour repartir en trombe, laissant là le jeune homme dont ils suivent les gestes désespérés dans le rétroviseur. Ils commentent leur malheur :

– On a eu chaud.

– Il ne paraissait pas violent.

– C'était peut-être un des deux autres.

– Il nous aurait volé la voiture.

– Obligés de rentrer à pied.

– Défigurés au couteau.

– Tu veux dire pris en otage.

À la sortie du tunnel du Saint-Gothard, ils écoutent les nouvelles. Les trois évadés du pénitencier de La Stampa viennent d'être repris. Ils avaient creusé un tunnel, abouti dans le préau d'une école restée fermée le dimanche. Un chien les a repérés, tenus en respect dans la cour de récréation, brave bête.

Entre Paul et Virginie, commence une dispute pour savoir qui a eu l'idée de prendre la voiture plutôt que le train, quand on sait que ça permettrait d'éviter les bouchons et bien d'autres ennuis.

Finalement, ils se mettent d'accord : ce n'est pas leur faute, quand même, si les gens se font la guerre, là-bas en Syrie.

* Daniel de Roulet (1944, Genève) est l'auteur de *La Simulation humaine,* une suite de dix romans qui se termine par *Le démantèlement du cœur.* Il publie aussi des chroniques, la dernière en date : *Tous les lointains sont bleus,* Phébus, 2015.

MARYAM DES TATTES

Par Mélanie Chappuis*

Les villes ont une odeur. Celle de Genève me rassure.

Hier ma répétitrice m'a déclaré que j'étais Suissesse. Je l'ai regardée sans comprendre. Elle a développé, dans un sourire. *Oui, tu as passé suffisamment d'années ici pour considérer que tu es chez toi. C'est une histoire de cœur, pas de passeport,* elle a dit. Elle a ajouté d'un air malicieux que cela impliquait aussi que je parle et écrive comme une Suissesse. Ça m'a motivée à mieux faire mes devoirs, de savoir que *d'après elle* j'étais presque d'ici. Je dis bien d'après elle, parce que les autres, ils s'arrêtent aux papiers, et des papiers, je n'en ai pas, pas les bons en tout cas. Ma répétitrice, l'autre jour, elle m'a dit que si je voulais, elle m'amènerait skier dans une petite station française, pas loin. C'est gentil mais, des fois, c'est moi qui lui apprends la vie, ma vie en tout cas : comme si je pouvais traverser les frontières, avec mes

papiers pas en règle. Si c'était le cas, je pourrais aussi avoir un vrai chez-moi, par exemple, avec mes parents dedans. J'explique, mais en vitesse, car je n'arrête pas de raconter mon histoire et c'est fatigant à la longue, surtout que les gens, ils ne savent pas trop quoi dire, à la fin. Je suis née en Suisse, alors que mes parents venaient de fuir notre pays. Ensuite, vers mes trois ans, nous sommes repartis, parce que mon pays allait mieux, selon les autorités suisses. Mon père était heureux d'y croire. Pressé de retrouver sa patrie. On a tenu quatre ans. Mes parents se sont rendu compte que ces histoires de pays redressé, libre et démocratique étaient de fausses promesses. Lorsqu'ils me prenaient dans leurs bras, je sentais leur peur, une odeur froide et acide qui me contaminait moi aussi. Ils ont à nouveau organisé notre départ. On ne pouvait pas fuir tous ensemble, c'était trop louche. J'ai été intégrée dans une équipe de patineuses artistiques qui partaient pour l'Autriche, à l'occasion des Jeux olympiques de la jeunesse. Tu parles, je n'ai jamais fait de patin à glace. Heureusement, ils n'y ont vu que du feu. Je me suis fondue dans la masse, me cachant un peu au milieu des autres qui étaient très occupées à se préparer psychologiquement à la compétition. Moi, je n'ai pas eu le temps de me préparer, je ne comprenais pas grand-chose, l'angoisse me brouillait l'esprit. Je me contentais de prier pour retrouver au moins une partie de ma famille. J'aurais dû être plus ambitieuse dans ma prière, demander à tous les revoir, pas seulement une partie. Bref, j'ai demandé une partie et j'ai été exaucée. Ma tante et mon cousin ont pu quitter le pays en avion et atterrir en France. Moi, en Autriche, j'ai été mise dans un bus par quelqu'un que papa avait payé, je ne sais pas comment. Je suis arrivée à Lyon où par miracle j'ai retrouvé ma tante et le petit. Ensuite, on a rejoint Genève. J'ai oublié ce bout de voyage parce que ma tante a repris les choses en main et j'ai enfin pu dormir sur mes deux oreilles.

Je ne me souvenais pas vraiment de la Suisse mais il y avait quelque chose dans l'air qui m'était agréable, familier.

Je suis bien, ici. Même si mes parents me manquent. Je n'ai pas de photo. J'en avais sur un téléphone qui m'a accompagnée quelque temps, mais il s'est éteint avant que je ne puisse avoir un ordinateur pour transférer les images. Mon psy dit que je peux dessiner mes parents, ça remplace un peu les photos. Il me parle comme si j'étais encore une enfant. Je préfère voir mes copines, ça me console mieux. Et travailler. Être bonne à l'école pour que mes parents soient fiers, quand ils arriveront. Ma tante dit qu'ils sont restés au pays pour travailler. Comme si le travail empêchait un téléphone ou un Skype de temps en temps. Je la crois pourtant. C'est moins douloureux. Je vais de l'avant. Je fais taire mes doutes et ma tristesse. Quand les souvenirs me font piquer les yeux, je détourne mon attention en créant d'autres images dans ma tête. Le visage de ma tante, par exemple. Heureusement qu'elle est encore jeune, car on lui donne beaucoup de travail. Elle nous aime très fort mon cousin et moi, parfois je m'en veux de ne pas le lui rendre suffisamment. Elle ne parle pas français mais elle fait tout ce qu'elle peut pour que l'on soit propres, polis et bien nourris. Ce n'est pas si facile parce qu'aux Tattes, le foyer où l'on vit, on doit partager la salle de bains et la cuisine avec nos voisins de palier. Sans compter ceux du dessus ou du dessous qui s'incrustent quand c'est occupé à leur étage. J'ai l'habitude, mais quand j'y pense, j'adorerais avoir notre propre salle de bains. Être vraiment Suisse, quoi. Il y a encore du boulot, malgré ce que veut croire ma répétitrice. Si j'étais à ma place ici, je n'aurais ni psychologue, ni logopédiste, ni répétitrice, ni classe d'accueil. Les Suisses que je connaîtrais ne seraient pas uniquement bénévoles ou travailleurs sociaux.

Au cycle, il y a une nouvelle qui vient d'ailleurs. Orbe, dans le canton de Vaud. On fait les mathématiques ensemble. Pour les maths, je suis dans la classe normale. J'aide la nouvelle parce qu'elle n'est pas très bonne. Grâce à moi, elle a déjà progressé. Elle dit *euh!* tout le temps. *Euh! mais merci. Euh! mais arrête. Euh! mais j'comprends rien.* Elle me fait rire avec son accent. Moi, je mâche mes mots, il paraît, je n'articule pas ; elle, je crois que c'est le contraire. Elle m'a dit *euh! mais j'ai trop de chance d'être tombée sur toi, je pensais que tous les Genevois, ils étaient froids.* Je ris de joie. J'aime bien rire, malgré tout. |

* Mélanie Chappuis est écrivaine et journaliste. Son dernier roman, *Un thé avec mes chères fantômes,* est paru en août 2016, aux Éditions Encre Fraîche. En janvier 2017, elle publie ses monologues *Femmes amoureuses,* disponibles sur le site de l'auteur : www.melaniechappuis.com.

INCONSCIENCE COLLECTIVE

Par Olivia Gerig*

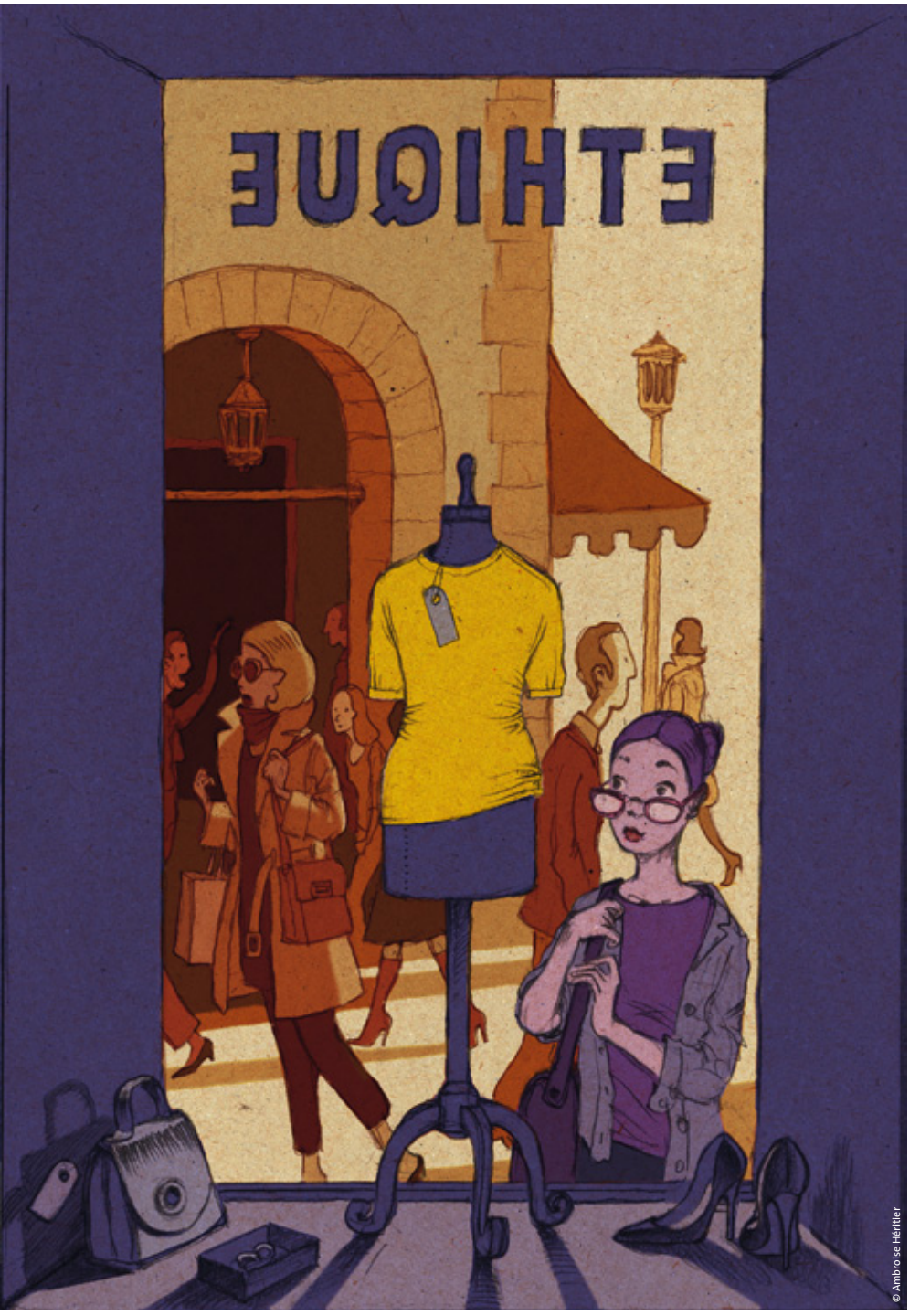

© Ambroise Héritier

À Genève, c'est l'été. Les passants me regardent avec envie et les yeux brillants. Cela fait déjà quelques semaines que je suis arrivé en Suisse, embarqué dans un container. Par chance, à mon arrivée, je n'ai pas tout de suite été tripoté par des dizaines de mains. Ils m'ont tout d'abord mis en vitrine sur un mannequin famélique auquel il manque les bras et la tête. De taille « M », j'y suis resté deux semaines comme le « must have » de la saison et la pièce représentative d'une collection éthique avec une étiquette de marque consciente. Consciente ? Je suis juste un tee-shirt en coton avec des dessins en couleur. J'avais fait des milliers de kilomètres pour me retrouver ici. En ce 5 juillet, mon moment de grâce a pris fin. Je suis le dernier modèle disponible. La vendeuse me retire de mon podium. J'atterris ensuite sur la surface métallique froide de la caisse et elle scanne mon étiquette. Ça bipe : 24,90 francs. Elle me balance dans tous les sens et m'enlève mon antivol. Ensuite, la caissière me plie et me jette dans un sac en plastique tout en y ajoutant un dépliant, le document explicatif de la démarche environnementale, éthique et consciente de la marque. Me retrouver à côté d'un dépliant qui vante l'attitude environnementale du magasin dans un sac en plastique me paraît déjà complètement paradoxal, et le paragraphe consacré à la démarche éthique et consciente des conditions de travail et de vie des travailleurs qui me produisent encore plus. Je me rappelle les conditions difficiles de ma naissance, là-bas dans ce pays lointain. Le sourire de la jeune fille qui m'a acquis à bon prix me fait plaisir et me console. Elle a sauté de joie lorsque la vendeuse lui a demandé de patienter en allant me chercher. Je me suis retrouvé entre ses doigts, admiré, puis enfilé. Elle a confié à une amie : « Trop bien, j'ai eu le dernier ! ». Je suis fier de susciter autant d'euphorie et je ne suis pas au bout de mes surprises. Quelques semaines plus tard, elle m'a saisi lors d'un tri minutieux puis placé avec soin dans une valise. Je pars en voyage !

Où m'emmène-t-on ? Aucune idée. J'ai juste compris que nous allions dans un pays où il faisait chaud. Je suis un peu à l'étroit dans sa valise. Le voyage promet d'être long. L'occasion de réfléchir et de me souvenir d'où je viens. Je creuse dans la mémoire de mes fibres. Je vois alors des champs à perte de vue. Ce sont des cultures de coton près de la ville de Kampong Cham au Cambodge où mon corps, après une récolte minutieuse, a été tissé dans la tradition khmère. Puis, les images s'assombrissent. Je me remémore l'usine délabrée de Phnom Penh dans laquelle j'ai été finalisé. Après m'avoir ajouté une jolie illustration faite de palmiers, de fleurs et de perroquets multicolores, je dois être assemblé. De cette étape, je me rappelle surtout de cette petite fille aux yeux sombres qui travaillait sans relâche dans la chaleur derrière sa machine à coudre. Elle est si fatiguée. Ses doigts tremblent. Je vois aussi le tas de vêtements terminés à côté d'elle, le fruit de ses nombreuses heures de travail. La petite fille tient le coup, malgré tout. Je me souviens également avec un peu d'orgueil qu'elle me regarde différemment. J'imagine que je lui plais. Flatté, j'essaye de lui faciliter la tâche en me laissant glisser facilement sous l'aiguille. J'ai cru comprendre, malgré le bruit ambiant des machines, qu'elle s'appelle Narin, car sa grande sœur et sa mère travaillent juste à côté. Sa famille avait été heureuse avant qu'elle ne perde sa terre et sa maison au profit d'une entreprise soutenue par le gouvernement. Elles ont été obligées de travailler ici dans des conditions inhumaines. Relogés dans un ghetto aux portes de la capitale, sans revenus et sans ressources, les femmes et les enfants se sont retrouvés dans cet endroit insalubre, à me produire, moi et mes congénères.

Soudain, le temps s'est arrêté. Alors que Narin m'a terminé, qu'elle m'a, avec émotion et regrets, remisé dans un carton avec d'autres modèles en partance pour l'Europe et que l'on me charge dans un camion, la catastrophe s'est produite. J'ai entendu un grand bruit, juste derrière moi. Le toit de l'usine s'est effondré sur les ouvrières.

Ma propriétaire, Clara, 19 ans, vient de terminer le collège. Elle a décidé de voyager pendant une année. Sa première étape l'emmène au Cambodge. Dès notre arrivée, je reconnais les odeurs, la moiteur et la chaleur, le joyeux brouhaha. Je suis de retour dans le pays de ma naissance. Clara ne me porte pas tout de suite. Je suis curieux et j'attends mon tour avec impatience. Ça y est, c'est parti ! Nous montons dans un tuk-tuk. Nous nous arrêtons tout d'abord devant le portail d'une association cambodgienne de défense des droits humains, une femme d'une trentaine d'années nous rejoint à bord. Je crois comprendre que nous allons également rencontrer un journaliste, puis nous rendre dans un hôpital. Le journaliste, un Khmer, nous y attend. Il nous explique que nous allons rencontrer une enfant grièvement blessée lors de l'effondrement d'une usine textile. Le Khmer mène l'enquête pour un journal d'opposition au gouvernement. Je sens le cœur de Clara s'emballer. Elle a peur. Les hôpitaux publics cambodgiens ne ressemblent pas aux centres de soins en Suisse. Les blessés, malades et mourants gisent par dizaines sur des lits de fortune. Nous pénétrons dans l'hôpital précédés par un médecin. Il nous conduit dans une pièce ouverte sur l'extérieur, dans laquelle se trouvent quatre malades dans un état grave. Tout au fond, j'aperçois une adolescente penchée sur un lit dans lequel se trouve une enfant de 10 ans. Elle a perdu ses deux jambes. Nous nous approchons. Le visage de la petite fille s'éclaire. La petite fille s'agite soudain. Elle désigne Clara avec insistance. La petite fille ne s'est pas exprimée depuis son accident. Je reconnais alors ses petites mains qui m'ont confectionné et je me rappelle de la catastrophe. Clara a compris, elle sort de la pièce, se rend dans les toilettes. De son sac à dos, elle sort un débardeur. Je quitte son corps soudainement et passe par-dessus sa tête. Clara enfile son débardeur et retourne auprès de la petite fille. D'un geste doux, Clara me tend à elle. La joie soudaine de ce petit visage meurtri me remplit de bonheur, elle me presse contre elle. Je ressens l'étincelle de vie revenir dans son âme et je comprends que c'est d'ici que je viens et que c'est auprès d'elle que je dois rester.

Phnom Penh Daily News, août
« Le corps du journaliste Saroeun Lorn a été retrouvé inanimé sur une route dans la nuit du 15 août. Sa moto a été heurtée accidentellement par un véhicule non identifié. Il est décédé sur le coup. Il avait publié quelques jours auparavant le témoignage troublant de Narin, une enfant de 10 ans victime de l'effondrement de l'usine textile fournissant des marques de distributeurs occidentaux à bas prix. (…) Le gouvernement réfute toute implication dans l'éviction de la famille de son logement et dit ignorer les conditions de travail pratiquées chez le fournisseur. Les distributeurs européens se disent profondément choqués par l'accident, (…) ». Sur la photo qui illustre l'article, une petite fille en fauteuil roulant au sourire éclatant. Elle porte un tee-shirt blanc avec des perroquets, des palmiers et des fleurs. |

* Olivia Gerig est une auteure née à Genève en 1978. Elle a publié deux romans, *L'Ogre du Salève* en 2014 et *Impasse khmère* en 2016, aux Éditions Encre Fraîche.

JE VEUX QUE LA DOULEUR ME PERDE

Par Pierre Crevoisier*

On m'attache au dossier d'un banc d'écolier. Des fils électriques sont liés à mes seins et à mon sexe. Brutalement, un homme tire mes cheveux et me pose un bâillon sur la bouche. Un autre m'asperge d'eau. Il dit : « Le courant passera mieux. » L'autre m'envoie une première décharge électrique. Une brûlure atroce me saisit le corps tout entier. Le bâillon étouffe mes hurlements. Les décharges se succèdent. La douleur est intolérable.

Je résiste un moment, mais l'intensité est telle que je fais un geste, tente d'articuler un mot, fais mine de parler. Je demande l'apaisement, pour que cela cesse immédiatement. Je sais, ma volonté s'y oppose, mais le mal est insondable. Je dois gagner du temps. Une haleine forte crache une question et je ne réponds pas. Et les décharges reprennent, avec plus d'intensité et de rage encore. J'entends : « Je la ferai parler, cette salope. » Je hurle, je pleure, je me pisse dessus.

L'homme a pris mon nez en tirant violemment ma tête en arrière. Quelqu'un parle, mais je ne perçois plus rien, le corps secoué par le courant électrique. J'aimerais disparaître, me fondre dans la terre, ne pas mourir, disparaître. Je veux que la douleur me perde…

***

Je suspends l'écriture. Je compte, une, deux, trois secondes avant que les images et la dureté des mots ne s'estompent quelque peu. Je ferme les yeux, les ouvre à nouveau, jette un coup d'œil par la fenêtre. Mes poumons respirent la lumière, le froid, l'hiver, les flocons cotonneux, leur mouvement dans l'air, cette danse légère, une hésitation, comme une résistance ultime avant de tomber sur le sol et se fondre, disparaître, de flocon devenu neige, d'unité passée dans un tout, étendue blanche et uniforme. Au-delà, je perçois les montagnes endormies.

Quel contraste entre ce que je vis et écris à l'instant. Je me dis que j'invente, que rien de tout cela n'est réel, que je n'écris qu'une histoire, celle d'une femme algérienne qui n'existe qu'à l'intérieur de mes mots. Les douleurs elles-

mêmes sont fiction. Elles ne sont là que pour rendre crédible mon récit. Cette femme pourrait s'échapper de mon imagination de démiurge et vivre sa vie. Or, il suffit que je lâche une bribe pour qu'elle tombe, entraînée par son propre poids, comme une pierre en pesanteur, rebondissant contre les murs, jusqu'à toucher le sol et je ressens la chute, la déchirure, les os brisés, l'épiderme arraché par une main en colère.

***

Ils sont revenus le soir. Trois hommes en uniforme. De jeunes hommes. Les deux premiers m'ont tenue alors que le dernier me déshabillait violemment. Ils m'ont attachée sur le banc, ce banc où, avant la guerre, des enfants étaient assis, le corps plié en avant, par-dessus le dossier, la face écrasée contre le siège, les bras liés aux angles et les jambes pendantes à l'arrière. Et ils m'ont prise ainsi, chacun leur tour, plusieurs fois. À chaque coup de boutoir, je sentais la pointe de leur ceinturon me déchirer la peau. Je me concentrais sur cette douleur-là pour oublier la mort.

***

L'ombre d'un chat me surprend au moment où ses pattes se posent à la surface de mon bureau. Il a cette élégance propre aux félins, ce geste que l'on aimerait pouvoir imiter sans y parvenir, cette courbe douce du sol à la hauteur, l'élan pris sans effort avant le vol et la réception aérienne. L'animal se faufile et se couche à même le clavier. Une série de caractères identiques s'affiche et dévore rapidement la moitié de l'écran, long fil continu de lettres "k" en file indienne, comme pour prolonger, conjurer la mort, le dernier mot que je venais d'écrire avant l'intervention impromptue du chat. Il se fout d'interrompre mon travail et ronronne à la première caresse.

Je repense à mon histoire. Elle débute dans une prison française, en Algérie. L'époque est suggérée, la fin des années cinquante, ou début soixante. Le récit raconte l'emprisonnement d'une femme dont on ne sait rien, ni qui elle est, ni pourquoi elle est là. L'écriture ne dit que ce qu'elle ressent, l'odeur des murs, les rumeurs perçues, les cris des suppliciés, les autres lointains, la violence subie. Mais comment écrire ce que je ne peux vivre moi-même? N'y a-t-il pas usurpation à vouloir entrer dans la peau d'une femme et évoquer sa douleur infinie? C'est possible, et pourtant, je le fais. Est-ce parce que j'ai le sentiment, lorsque j'écris, de respirer l'autre et le monde d'un même souffle? Dit comme ça, le ton peut paraître un peu mystique, mais c'est ainsi que je vis le temps de l'écriture, cette intimité entre les mots, le réel et l'imaginaire. Je pourrais être ce chat étendu sur mon clavier, l'oiseau qu'il chasse en rêve, les ailes de l'oiseau lui-même, la graine qu'il enfouit pour l'hiver, la terre en sommeil, la neige à sa surface, le froid et la peau en chair de poule. Là, je suis une femme violée entre les pierres d'une prison.

***

J'étais allongée nue, toujours nue. Ils pouvaient venir une, deux ou trois fois par jour. Dès que j'entendais le bruit de leurs bottes dans le couloir, je me mettais à trembler. Ensuite, le temps devenait interminable. Les minutes me paraissaient des heures et les heures, des jours. Le plus dur, c'est de tenir les premiers jours, de s'habituer à la douleur. Après, on se détache mentalement, un peu comme si le corps se mettait à flotter.[1]

***

Dans la mémoire des archives, il y a les mots réels, les témoignages et les récits de celles et ceux qui ont vécu la torture. Ils sont rares. Les femmes surtout parlent à demi-mot, avec une pudeur retenue, comme si elles ne pouvaient parler de l'enfer sans qu'il ne les mutile encore. Elles racontent les blessures des autres, les corps meurtris, la voisine de cellule que des soldats ramènent en lambeaux en refermant leur braguette, mais c'est d'elles-mêmes qu'elles parlent à distance. J'ai lu leur parole, le témoignage de Louisette Ighilahriz, *Un été en enfer* de H.G. Esmeralda, les mémoires de Zohra Drif, *La Question* d'Henri Alleg. D'autres encore avant d'inventer mes mots, de m'aventurer dans l'indicible.

Le chat s'est relevé de la chaleur du clavier. Il gratte à la fenêtre. La banalité de cette image d'un chat vivant sa vie de chat me rassure.

J'hésite à poursuivre. Je le sais pourtant. Cette femme que mon écriture torture est semblable à 1000 femmes que l'histoire a oubliées. Pas *mon histoire,* la grande. Et entre les murs gris d'une prison, à l'instant précis où j'écris, cette heure où, derrière ma fenêtre, dans la chaleur de ma maison, je vois l'hiver et les montagnes blanches, l'impensable se produit toujours.

J'entrouvre la fenêtre pour laisser passer l'animal. Un vent froid s'engouffre comme un frisson.

[1] *Témoignage de Louisette Ighilahriz, par Florence Beaugé, Le Monde, 20 juin 2000.*

* Pierre Crevoisier vient de publier un nouveau roman qui débute précisément dans une prison française, au moment de la guerre d'Algérie. *Le pas de l'éléphant,* Éditions Slatkine, 2017.

VIVRE ET MOURIR VIVANTS

Par Jean Prod'hom*

Vous êtes bien mignon Jean, mais les guerres qui font rage à nos portes et les réfugiés qui déferlent sur l'Europe n'effleurent même pas votre village. S'il vous plaît, revenez parmi nous et rapatriez votre prose, le travail ne manque pas.

Laurent

Chaque personne, chaque groupe, chaque peuple a depuis toujours fait au mieux avec la mort, mais que certains individus retirent à des innocents, dans d'innommables souffrances et à l'abandon de tous, la possibilité même de mourir un jour vivants, relève d'un scandale contre lequel bute tout pardon.

Si donc, cher Laurent, vous m'aviez demandé comment j'allais, je vous aurais répondu : Pas bien ! Nous parviennent au Riau, malgré le ronflement de la bise et les volets clos, de bien mauvaises nouvelles : guerres, pillages, attentats, famines ; seul l'éloignement en atténue l'inadmissible violence. Parfois cependant, l'occasion nous est donnée de nous réjouir : un peu de paix s'est installée quelque part, une éclaircie, l'image d'une famille qui sort de la nuit, d'une femme qui sort de prison, de visages qui reviennent de nulle part. On se dit alors que la violence est allée voir ailleurs, pourvu qu'elle ne les visite pas demain, ils ont tant besoin de repos. Ces bonnes nouvelles ne font pourtant pas taire les pleurs et les cris des corps mis à nu et à sang.

© Ambroise Héritier

Certaines régions du monde ont su, depuis quelques décennies, la tenir en laisse, mais la violence brute rôde, va et vient, emprunte les sous-sols et campe en effet à nos portes ; il va falloir désormais que nous reprenions notre part, la mort, puisque c'est d'elle dont il s'agit, que nous la rapatrions dans nos vies en lui donnant, sans succomber à la peur, la place qui lui revient. On a déployé des armes lourdes et coûteuses pour lui faire la peau, en espérant un jour lui faire passer l'arme à gauche. Et tandis que les riches congèlent leurs morts, les pauvres balaient leurs cendres ; les uns font travailler les autres et capitalisent les biens de la terre pour leur permettre de disposer, lorsque la mort sera vaincue, d'un illusoire bonheur.

L'usine à frustrations tourne à plein régime, personne ne voit plus aujourd'hui comment arrêter ou ralentir le monstre ; on en appelle à la croissance et à la consommation, on traque ceux qui ne jouent pas le jeu, les gens du voyage, les vagabonds, les apatrides, les clodos. Ceux qui ont été invités à prendre place dans les chaînes de montage ont fait l'amère expérience de la dépossession, c'est au tour de ceux qui y avaient échappé jusque-là de se mettre au diapason du management scientifique et de la parcellisation : administrations, cultures, écoles, professions libérales… Tout est propre à prolonger l'état de domination et d'exploitation des hommes par eux-mêmes.

Les puissants soutenus par des foules d'actionnaires lancent des campagnes, ouvrent des fronts, se hâtent de retourner la terre sans aucun égard pour les populations locales, mettent la main sur ce dont ils tireront de l'or : gaz, pétrole, eau, minerais, avec les conséquences tragiques que l'on connaît : guerres, misère, famines là-bas ; précarité, pauvreté, pressions ici, tandis que les acteurs du marché prennent conscience qu'ils sont tous, sans exception, les éléments d'une chaîne de montage généralisée. Frederick Winslow Taylor a eu raison de nous, le culte de la croissance, de l'organisation scientifique et la délocalisation du travail nous ont fait commettre le pire en ne nous laissant plus aucune minute, condamnés que nous sommes à différer à jamais le bonheur auquel nous aspirions.

Nous sommes nombreux à souhaiter, à défaut d'éternité, un peu de repos, ne serait-ce que pour goûter à l'usufruit de ce dont nous avons été les artisans.

Lorsqu'à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, les rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme rédigent l'article 24 : *Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques,* chacun s'est mis à espérer que le temps était enfin venu de remettre la main sur sa vie.

On ne peut s'empêcher de penser aujourd'hui que cette mesure permettait d'abord de mettre à la disposition des détenteurs des moyens de production, des employés en bonne santé, pleins de ces forces vives dont ils pourraient tirer profit. Cinquante ans auront suffi pour que le monde entier souscrive à ce programme.

La crainte est vive aujourd'hui que travail, repos et loisirs viennent à se confondre, que l'homme soit à la veille de perdre non seulement ce que les luttes ouvrières et syndicales lui avaient fait gagner, mais encore qu'il soit spolié de ses aspirations et de l'idée même qu'il pourrait en aller autrement.

À ce droit au repos de l'article 24, je voudrais ajouter un droit que je crois très ancien, le droit de s'absenter, le droit de quitter la partie, le droit de se retirer. Avec pour seul compagnon le battement de son cœur, les nuages qui passent et le temps qu'il fait. Le droit d'être là, sans nous, en deçà de l'agitation, à deux pas de la mort qui, sans plus déborder, occuperait alors la place qui lui revient, une limite en deçà de laquelle le miracle s'attarderait et au-delà de laquelle on ne reviendrait pas.

Vous comprenez, cher Laurent, ce serait la contribution des habitants des régions en paix, qui reprendraient la part qui leur revient, en consentant à la présence de la mort chez eux, la mort qui, lorsqu'on s'obstine à la passer sous silence, conduit tôt ou tard à l'explosion de la violence. Se satisfaire de peu, ne compter pour rien, marcher, lire, écrire, regarder, il n'y a rien d'utopique. Sûr que la mort finirait par abandonner les champs de bataille.

Mais reprendre notre part, cher Laurent, n'est pas chose facile, vivre en paix non plus. Comme si, au cœur du rêve d'une paix perpétuelle, une tension nous faisait hésiter encore, entre ce à quoi nous songions tandis que les conflits faisaient rage – vivre enfin ! –, et le désarroi que nous procure la pensée d'une paix solide et reconductible, sans bataille à livrer ni marché à gagner – pour quoi faire ? Il n'est pas si simple d'exister à l'écart des conflits avec, pour seule butée, celle de sa propre mort.

Car si l'homme s'est donné les moyens de prolonger sa vie, ce n'est pas tant afin de repousser indéfiniment la mort qu'afin de disposer d'un peu plus de temps pour faire avec et recueillir l'éphémère qui croît dans son ombre. On ne se débarrassera pas d'elle de sitôt, et plutôt qu'elle ne s'étende comme une nappe d'huile, il convient de mieux comprendre ce qu'on lui doit, de l'inclure dans nos manières de faire, de dire, d'aller et de venir. De nous réjouir de croiser ceux qui tremblent d'être là et qui souhaitent, comme nous, prolonger ce miracle dans une espèce de communauté de solitudes, riches d'un secret que nous aurions à relancer plus loin, au-delà de l'horizon que nous aurons à rejoindre. Non ! Cher Laurent, le travail ne manque pas non plus ici, je rêve que les hommes puissent un jour, enfin, vivre et mourir vivants.

* Jean Prod'hom est né à Lausanne. Marié et père de trois enfants, il vit dans le Jorat et enseigne au Mont-sur-Lausanne. Il a publié *Tessons* aux Éditions d'autre part en 2014 et *Marges* aux Éditions Antipodes en 2015. Il écrit quotidiennement depuis 2008 à l'enseigne de www.lesmarges.net.

© Ambroise Héritier

LE JOUR OÙ JE ME SUIS SENTIE FORTE

Par Nadia Boehlen*

Je n'ai jamais eu de coup de foudre pour un homme, mais j'en ai eu un pour ma fille Olivia. Quand Raymonde, la sage-femme de service à l'hôpital, le jour de mon accouchement, l'a mise sur moi, j'en suis tombée éperdument amoureuse. En voyant ses lèvres pleines, sa chair rose débordante et son crâne harmonieux, j'ai su qu'elle serait belle.

Avant qu'elle ne soit hors de moi, je m'étais demandé si je l'aimerais, ma fille. Il me semblait plus naturel d'aimer un garçon. Pourtant on s'est tout de suite trouvées. J'ai compté avec effroi les mois puis les semaines qu'il me restait à lui donner le sein. J'aurais voulu que cette période ne cesse jamais. J'ai tant aimé la sentir se nourrir de moi, puis s'endormir rassurée et repue, ses petites mains roses accrochées à moi, ses ongles effrités s'enfonçant dans ma chair. Après seize semaines, il a fallu la laisser, reprendre le travail, la vie en dehors de nous.

J'avais étudié, obtenu un de ces postes convoités de journaliste dans un quotidien romand, je ne pouvais pas tout lâcher. Un ressort en moi me disait : « Tu dois continuer. » Mais, comme tout m'a semblé vain et âpre en comparaison de notre relation d'infinie tendresse. Le crépitement ininterrompu des ordinateurs dans l'open space m'agressait, l'importance que donnaient mes collègues à leur tâche m'insupportait. Quant à la valse éphémère des nouvelles du monde, elle me déprimait, profondément. Seul comptait à mes yeux le moment où je retrouverais Olivia, mon enfant. Sa chair douce, son souffle, son odeur tout contre moi. Pendant des mois, mon travail n'a été qu'une obligation contre ma nature de mère.

J'ai vécu comme une intrusion le moment où Romain, son père, a voulu retrouver mon corps, pile après les six semaines d'abstinence recommandées par la médecine suite à l'accouchement. Mes seins étaient pour Olivia, ma chaleur et mon attention, tout était pour elle. Je voulais qu'il me laisse avec elle, au moins encore un peu.

On ne s'est jamais vraiment retrouvés, Romain et moi. On s'était connus dans l'élan de faire un enfant. Hormis notre amour pour notre fille, trop peu de choses nous liaient. Il me manquait des raisons de l'admirer : il me l'a fait payer, cher. Pour se défaire de ses sentiments, il n'a su faire autrement que de détruire l'image qu'il avait de moi, comme femme et comme mère. J'avais mélangé mon sang au sien pour faire notre enfant. Lorsqu'il s'en est allé, deux ans après sa naissance, je me suis sentie amputée. La douleur s'est estompée avec le temps. Même si ce sentiment d'avoir perdu une partie de moi a refait surface longtemps encore.

L'animosité de Romain, glaciale, cruelle, imprévisible mais systématique m'ébranlait profondément, elle renforçait ma sensation d'être en précarité, fragile, en danger même. Nous nous étions séparés. Je n'avais que ce que je méritais, me disaient tous ses faits et gestes. Pire, il agissait désormais contre moi. Malgré cela, je me suis efforcée de préserver son image aux yeux d'Olivia. Je l'ai encouragée à aimer librement son père ainsi que sa nouvelle compagne. Ça peut paraître anodin, insignifiant, pathétique même. C'est une de mes plus grandes fiertés.

C'est pendant cette période que j'ai réalisé à quel point le travail était pour moi un appui. Je me retrouvais seule avec une toute petite fille. Mais je n'étais pas que ça, une maman seule. J'avais mon emploi de journaliste sur lequel je pouvais m'appuyer pour grandir et m'ancrer au monde. Il m'a fallu quelques années pour me convaincre que j'étais capable de tout porter : un loyer genevois, le prix des vacances et des loisirs et surtout, l'alternance entre le travail et l'attention à ma fille.

Très tôt, nous avons pris l'habitude de répéter les leçons d'Olivia à plat ventre sur mon lit. Souvent, avant qu'elle me récite une poésie ou me lise une leçon, on commençait par se serrer dans les bras. Parfois c'était elle qui me demandait :

– Maman, on se fait des câlins ?

Parfois c'était moi.

L'une et l'autre avons toujours su nous retrouver, nous rassurer, nous réconforter et nous aimer dans ce lien charnel que nous avions créé aux premières années de sa vie.

À voir Olivia s'ancrer sans accrocs à sa scolarité, à la voir me questionner avec tant d'aplomb sur le règne animal, les hommes des cavernes ou le racisme, à la voir naviguer librement entre mon monde et celui de son père, j'en suis venue, presque par surprise, à me sentir plus forte. En fin de compte, je n'étais peut-être pas une mère seule et précaire, mais une mère indépendante. Et l'envie m'est même venue d'en faire plus.

Je me désolais de voir le journalisme subir la logique du marché, des annonceurs et des managers des grands groupes de presse. Je me désolais de nous voir ployer si facilement sous le flux ultrarapide de nouvelles périssables et périmées en l'espace de quelques heures. J'avais envie de créer mon propre journal. Un espace d'expression aux temps lents et aux formats allongés.

– Tu n'y penses pas ? entendais-je dire lorsque çà et là je faisais part de mon projet.

– Ce n'est absolument pas viable.

Découragée, j'avais laissé l'idée à l'abandon quelque temps en me disant qu'entre mon travail et ma fille, c'était impossible. Mais l'envie demeurait et, comme c'est si souvent le cas dans la vie, c'est une rencontre qui m'a poussée à me lancer. À un souper de fin d'année, j'ai fait la connaissance de Pierre, le graphiste d'une revue écologique qui reprenait certains de mes articles. J'aimais sa manière de lier textes et photos. Un travail sobre et élégant qu'il adaptait à chaque objet à mettre en page. Sur le mode de celle qui sait que c'est irréaliste, je lui ai fait part du type de journal que je rêvais de mettre sur pied. À ma surprise, il a répondu :

– C'est possible, il vaut mieux limiter les risques en visant une parution quelques fois par année, et en contrepartie se concentrer sur un bel objet.

Nous avons discuté du financement, du tirage et surtout des textes et des images auxquels nous rêvions de donner forme. Quelques semaines plus tard, je l'appelais et lui demandais s'il était partant pour mettre sur pied un trimestriel.

Je voulais que ma fille me voie entreprendre quelque chose. Je l'ai amenée visiter l'imprimerie où le journal était tiré. Elle aimait l'odeur douce de l'encre dans la salle des machines de l'imprimerie. Elle contemplait avec bonheur le travail de la plus grande rotative. À chaque fois que c'était possible, je la présentais aux auteurs, aux dessinateurs et aux photographes qui travaillaient pour nous. Un jour, sans crier gare, elle s'est mise à utiliser le logiciel de mise en page.

Lorsque nous avons fêté les trois ans de vie du journal, elle était là qui jouait avec Lydia et Sarah, les enfants de Pierre, tout en dégustant tous les mets au fromage que comportait le buffet. Elle a toujours adoré le fromage, même le plus bleu !

Après l'apéro, on s'est assises l'une contre l'autre dans le tram qui nous conduisait à la maison en laissant aller nos pensées. Puis, dans un de ces éclairs surprenants de lucidité qu'ont parfois les enfants, elle m'a dit :

– On a compris que tu étais capable de faire ton journal, maman ! Ce serait peut-être le moment de penser à l'amour aussi.

* Nadia Boehlen est porte-parole d'Amnesty International Suisse, elle publie des textes dans divers magazines, journaux et revues.

L'engagement à tout prix

Dans le livre qu'elle publie aux Éditions Favre, Manon Schick, directrice de la Section suisse d'Amnesty International, brosse le portrait de « ses héroïnes », des femmes qui ont croisé son parcours et qui l'ont marquée. L'occasion d'affirmer sa vision des droits humains, nourrie par un inébranlable optimisme. Rencontre. Par Nadia Boehlen

© Valérie Chételat

Les onze femmes dont Manon Schick nous parle sont toutes des militantes des droits humains qui œuvrent dans des pays du Sud. Elle nous raconte des anecdotes qui disent leur personnalité et révèlent ce qui dans ces femmes l'a touchée, parfois jusqu'aux larmes. Elle s'y dévoile à travers elles. À la fois concis et dense, chaque texte restitue aussi les enjeux fondamentaux des droits humains et les crises qui secouent les pays de ses protagonistes.

▷ **AMNESTY**: Malgré des contextes très difficiles, les femmes dont vous faites le portrait ont toutes la conviction que leur combat en vaut la peine.

◁ **Manon Schick**: Oui. Pourtant, après les avoir retrouvées, je me disais parfois que s'engager pour les droits des femmes est un travail qui n'a aucun impact: les choses ne s'améliorent jamais. Mais petit à petit, en recueillant leur récit, je me suis rendu compte des avancées. Ces femmes n'ont pas réussi à transformer complètement la situation dans leur pays, mais elles ont changé des vies. C'est extrêmement important. Elles ont amélioré la situation d'autres femmes et des communautés qu'elles ont soutenues. Elles ont parfois même réussi à obtenir des changements de lois. En les retrouvant, j'ai été contente de voir que leur engagement et leur flamme demeuraient intacts.

« Les femmes du Sud n'ont pas besoin de nous pour leur ouvrir les yeux. »

▷ Vous abordez la question de la différence culturelle et religieuse invoquée par certains milieux pour rejeter les droits humains. Est-il possible de défendre l'universalisme des droits humains en toutes circonstances?

◁ L'avocate iranienne Leila Alikarami se base à la fois sur les valeurs universelles que sont les droits humains et sur la religion pour revendiquer des droits égaux pour les femmes. Selon elle, ce n'est pas du tout incompatible. Là où il y a contradiction, c'est dans la façon dont les gouvernements utilisent les religions pour justifier l'oppression, celle des femmes, mais aussi celle de minorités ethniques et d'opposants politiques. Mais ce n'est que très rarement qu'un élément appelle à discriminer les femmes dans les religions. Par ailleurs, les textes religieux ont été écrits il y a des siècles, à une période où les femmes subissaient effectivement des discriminations claires et massives dans toutes les religions. En faisant une interprétation moderne des religions, les femmes peuvent aujourd'hui montrer que celles-ci sont compatibles avec les droits humains, et même y recourir pour lutter contre la répression par leur gouvernement.

▷ Certaines protagonistes de votre livre soulignent que leur lutte existe indépendamment d'un féminisme occidental.

◁ Il existe une attitude maternaliste de la part des femmes occidentales, selon laquelle leurs consœurs du Sud ne pourraient s'émanciper sans leurs lumières. Or les Afghanes ou les Iraniennes nous le rappellent avec ferveur: personne n'a attendu les femmes occidentales pour se soulever. Les Iraniennes se battent, par exemple, depuis bien avant la révolution iranienne, qui a représenté un retour en

Dans son livre, Manon Schick décrit ses rencontres avec onze défenseuses des droits des femmes. De gauche à droite : Nareen Shammo, Kasha Jacqueline Nagabasera, Leila Alikamari et Jackeline Rojas. ***Mes héroïnes, des femmes qui s'engagent***, Manon Schick, Éditions Favre, 2017, 132 p.

arrière massif pour leurs droits. Elles ne nous ont pas attendues pour demander l'égalité. Les femmes du Sud ont besoin de notre aide pour faire évoluer les situations extrêmement complexes de leur pays mais pas pour leur ouvrir les yeux.

▷ Les médias sociaux ont engendré de profondes mutations sur le terrain des droits humains.

◁ On le constate notamment avec le portrait de Nareen Shammo, cette Irakienne de confession yézidie, une religion extrêmement minoritaire en Irak. Lorsque le territoire où elle vivait a été conquis par le groupe autoproclamé État islamique, les hommes de sa communauté ont été massacrés et les femmes réduites en esclavage sexuel. Grâce aux téléphones portables cachés dans leurs affaires, elle a pu entrer en contact avec les femmes captives du groupe armé. Elle leur a redonné courage et indiqué des pistes pour les aider à s'échapper en fonction de leur localisation. De cette façon et en négociant des rançons avec les ravisseurs, elle a réussi à faire libérer plusieurs centaines de femmes. Les réseaux sociaux ont bouleversé les méthodes de travail. C'est vrai du côté des gens qui défendent les droits humains, comme du côté de ceux qui les agressent. D'ailleurs, l'EI a très bien compris comment utiliser ces outils de communication pour enrôler des jeunes et les radicaliser.

▷ La Cour pénale internationale rencontre beaucoup de critiques, pourtant c'est souvent le seul moyen de mettre un terme à l'impunité.

◁ Oui. Justine Masika Bihamba, qui se bat en République démocratique du Congo où la justice est payante et corrompue, me le signalait avec force. En graissant la patte de gardiens ou de dignitaires militaires, des hommes coupables de viols ont été libérés très rapidement. Parmi les femmes que Justine soutenait et qui ont été victimes de viols de guerre, 1600 ont porté plainte. Leur procédure, longue et coûteuse, n'a abouti qu'à 200 condamnations. Et, au final, il n'y a qu'une poignée d'hommes qui ont été condamnés et purgent une peine en prison. Du coup, la justice internationale représente souvent le seul espoir pour ces femmes.

▷ Certaines de vos héroïnes doivent adopter des précautions extraordinaires en raison de la cause qu'elles défendent.

◁ Oui, l'Ougandaise Kasha Jacqueline Nagabasera, par exemple, a choisi de rester en Ouganda alors que son nom et sa photo apparaissaient dans des journaux sur une liste de noms de personnes homosexuelles, assortis de l'invective « Pendez-les ! ». Il s'agissait de personnes très connues dans la communauté gay ; l'un d'entre eux a ensuite été assassiné. Mais Kasha a décidé de continuer le combat dans son pays, malgré les énormes risques encourus. Pour garder la vie sauve, elle prend de très grandes précautions : dormir dans des endroits différents, changer de bureau. Elle évite aussi les visites aux membres de sa famille, eux aussi surveillés, parfois simplement par le voisinage. Il y a un tel discours de haine contre les homosexuels dans de nombreux pays d'Afrique qu'une personne peut très bien être dénoncée et tuée par son voisin.

▷ Ce que vous avez voulu faire ressortir de vos textes est qu'il vaut toujours mieux se battre pour une cause avec acharnement que de se résigner.

◁ Absolument. Je n'ai pas parlé des femmes qui ont baissé les bras à un moment donné, parce que la répression était trop forte ou l'impact sur leur vie trop négatif. On leur doit également le respect. Je voulais mettre en scène des femmes qui, même dans des circonstances dramatiques, ont choisi de ne pas abandonner. Dans notre pays, toute une série de libertés sont respectées, on ne prend pas de grands risques à s'exprimer, à signer une pétition, à manifester notre solidarité, à écrire des lettres à des gens qui sont en prison ou à des gouvernements. Mais on le fait trop peu. Les femmes dont j'ai fait le portrait nous disent : « Utilisons notre liberté pour défendre les droits humains en Suisse et pour des personnes qui prennent d'immenses risques ailleurs dans le monde ! » I

L'accueil coûte que coûte

Suite à l'augmentation des demandes d'asile en Suisse en 2015, les dépenses liées à l'accueil sont devenues source d'inquiétude. Parmi les partisan·e·s d'une politique restrictive, l'argument financier fait mouche : le pays n'aurait pas les moyens d'accueillir davantage de personnes. Les dépenses de la Confédération pour l'asile ne représentent pourtant même pas 1% du PIB. Par Julie Jeannet

© REUTERS/Ruben Sprich

En 2016, la Confédération a dépensé 1,9 milliard de francs pour l'asile, ce qui représente 3% des finances de la Confédération. Ici un centre d'hébergement à Lyss (BE).

Petit tremblement de terre au bord de l'Aar en décembre dernier. Le budget 2017 de la Confédération proposé par le Conseil fédéral est initialement refusé par le Parlement. L'un des points de la discorde : une hausse du budget de l'asile de 852 millions de francs. Un montant incompatible avec les mesures de frein à l'endettement adoptées par la Suisse. Après d'âpres négociations, les député·e·s optent finalement pour une réduction de 344 millions dans le budget du Secrétariat d'État aux migrations (294 millions dans l'aide sociale et 50 millions dans les centres d'accueil).

L'asile et ses coûts sont parmi les thèmes les plus brûlants sous la Coupole. Objet de fantasmes, de craintes et de manipulations, les réfugié·e·s sont devenu·e·s les boucs émissaires de nos maux… et de nos créances ! Ueli Maurer, ministre des Finances, n'a cessé de marteler que la politique d'asile devait être déterminée par ses coûts. Selon lui, il faudrait orienter cette politique en fonction de nos ressources et non en fonction des besoins de protection de personnes vulnérables.

Les images de milliers de migrant·e·s amassé·e·s dans des camps en Grèce et en Italie donnent un sentiment d'afflux, voire d'invasion. Si 65 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur domicile en raison de la guerre et des persécutions, seulement 1,3 million ont déposé une demande d'asile en Europe en 2016. Ce qui représente moins d'un demi pour cent de la population européenne. Et seules 2% des demandes déposées en Europe l'ont été en Suisse. Avec 34 demandes d'asile pour 10 000 habitant·e·s, la Suisse se situe néanmoins en dessus de la moyenne européenne.

Menace pour les finances ?

En 2016, la Confédération a dépensé 1,9 milliard de francs pour l'asile. Ce qui représente 3% des finances de la Confédération. Un montant majoritairement destiné au traitement des demandes d'asile, à l'hébergement et aux frais de renvoi, mais qui comprend également les subventions aux cantons pour l'aide sociale et les mesures d'intégration. En comparaison, le budget attribué à la défense pour 2017 s'élève à 6,9%, alors qu'un tiers des dépenses de la Confédération est consacré à la prévoyance sociale.

En mai dernier, Serge Gaillard, directeur de l'Administration fédérale des finances, tirait la sonnette d'alarme en avançant que le coût de l'asile pourrait doubler pour arriver à un montant total de 3,6 milliards en 2018. Depuis, le nombre de demandes déposées en Suisse a baissé de 31% entre 2015 et 2016, et la

panique est quelque peu retombée. En cas de scénario catastrophe, l'asile plomberait-il les finances de la Confédération ? « Absolument pas », souligne Cédric Tille, professeur d'économie à l'Institut des hautes études internationales et du développement à Genève (IHEID) et ancien chroniqueur à *L'Hebdo*. « Même si les dépenses liées à l'asile doublaient, ça serait tout à fait gérable pour notre pays. Nous avons les moyens d'accueillir plus de monde. » Ramené aux projections du PIB pour 2018, le coût de l'asile semble encore plus insignifiant, il ne représenterait même pas 1% . « Si on compare le PIB suisse au prix d'un bon repas au restaurant, le coût de l'asile ne représente même pas le prix du sucre servi avec le café », illustre l'économiste.

Dépendance à l'aide sociale | La dépendance des réfugié·e·s à l'aide sociale est un des sujets qui fâchent le plus. À peine plus de 1% de la population résidant en Suisse relève de l'asile, mais 80% des personnes issues de l'asile sont dépendantes de l'aide sociale pendant les cinq à sept premières années de leur séjour en Suisse. La Confédération verse aux cantons un forfait de 18 000 francs par année par personne au bénéfice d'un titre de séjour, ainsi qu'un forfait unique de 6000 francs par personne pour l'intégration. Avec la hausse des demandes d'asile et l'augmentation du nombre de personnes auxquelles la Suisse accorde une protection, les autorités ont pris conscience de l'urgence de promouvoir l'intégration au marché du travail. La moitié des réfugié·e·s reconnu·e·s et des personnes admises à titre provisoire sont en âge de travailler ; pourtant seulement 25 à 30% de ces personnes exercent une activité lucrative durant leurs premières années de séjour en Suisse. Parmi les requérant·e·s en procédure, seuls 2,5% ont une activité lucrative. L'accès de ces personnes au marché du travail pourrait donc être sensiblement amélioré.

L'accès au marché du travail | En effet, les personnes issues de l'asile font face à de nombreux obstacles, notamment une non-reconnaissance des compétences professionnelles acquises à l'étranger, un manque de connaissances du marché du travail, sans compter les barrières de la langue. « Longtemps, on a tenté de rendre le marché du travail le moins attractif possible en mettant en place des procédures d'autorisation et des taxes spéciales. Il faut changer de paradigme et faciliter l'accès à la vie économique dès que la situation d'une personne est clarifiée », explique Étienne Piguet, vice-président de la Commission fédérale des migrations. « De nombreux exemples prouvent que toute une série d'emplois ont besoin de main-d'œuvre, auxquels les migrants pourraient répondre, notamment le domaine de la santé ou des services », poursuit-il. Un constat que partage Chantal Varrin, responsable des projets suisses à l'EPER, qui précise : « Le problème principal c'est que le marché du travail en Suisse est très exigeant, notamment sur la connaissance de la langue, les standards sont peu accessibles. Il faudrait engager davantage de moyens pour l'intégration professionnelle. Malheureusement, cela représente des sommes qui ne sont pas près d'être débloquées, même si à moyen terme, la société en serait gagnante. »

« Si on compare le PIB suisse au prix d'un bon repas au restaurant, le coût de l'asile ne représente même pas le prix du sucre servi avec le café »

Cédric Tille, professeur d'économie à l'IHEID.

Ce que les réfugié·e·s nous (r)apportent | Les autorités semblent pourtant décidées à prendre le taureau par les cornes. Le Conseil fédéral a proposé de supprimer l'obligation d'obtenir une autorisation de travail pour les requérant·e·s d'asile et les personnes admises provisoirement, ainsi que la taxe spéciale de 10% imposée aux personnes issues de l'asile exerçant une activité lucrative. Ces mesures devraient intervenir dans le cadre de la modification de la Loi sur les étrangers, début 2018. Les recettes de la Confédération devraient diminuer de 4 millions suite à la suppression de la taxe spéciale, mais les autorités tablent sur un accès facilité à des places de travail, donc sur des économies substantielles dans l'aide sociale.

« On scrute de près les coûts engendrés par les réfugiés, mais on regarde rarement ce qu'ils nous rapportent », lance Denise Graf, coordinatrice asile chez Amnesty Suisse. « Notre système d'asile crée des postes de travail et génère des salaires. De plus, ces personnes dépensent la majorité de leur argent en Suisse, ils font donc marcher notre économie. » Des arguments partagés par Étienne Piguet : « Il y a de nombreux cas de réfugiés qui créent des entreprises florissantes, qui génèrent des places de travail. La Suisse a tout à gagner à leur faciliter l'accès au marché du travail. » Et l'économiste Cédric Tille d'ajouter : « Pour limiter le vieillissement de la population et son impact sur les finances publiques, la migration est la seule solution car le solde entre naissances et décès est trop faible. » Étienne Piguet conclut pourtant en nuançant cet argument : « Il faut cependant veiller à ne pas s'accrocher à tout prix à l'argument financier, complète le vice-président de la Commission fédérale des migrations ; si des personnes sont en détresse, il faut leur accorder l'assistance à laquelle la Suisse s'est engagée. »

Des habits chauds pour les réfugié·e·s

L'association Stand up for Refugees récolte des habits, du matériel et des dons aux quatre coins de la Suisse, afin de venir en aide aux réfugié·e·s. Plus de cent tonnes d'habits ont déjà été acheminées vers des camps. Reportage parmi ses bénévoles à Bienne. Par Amandine Thévenon

Dans le fond de l'entrepôt à l'intérieur de la pièce la plus éclairée, qui sert à la fois de bureau, de cafétéria et de secrétariat, Nicole Jardin Nounagnon, responsable du matériel de Stand up for Refugees, explique le déroulement de la matinée aux bénévoles : « Nous avons reçu deux listes énumérant les besoins de deux camps, l'un à Thessalonique en Grèce et l'autre en Hongrie. Ils nous demandent des habits d'hiver pour hommes et des sacs de couchage. »

Nicole peut compter sur une dizaine de bénévoles réguliers : « Il y a des personnes de tous les horizons, pas mal de

© Amandine Thévenon

Les bénévoles de Stand up for Refugees et la responsable du matériel Nicole (au centre) sont venus trier et emballer du matériel pour deux camps en Grèce et en Hongrie.

© Amandine Thévenon

Stand up for Refugees compte **une dizaine de bénévoles réguliers**, notamment des retraité·e·s et des requérant·e·s d'asile.

retraités et de requérants d'asile. C'est très important pour eux de pouvoir se sentir utiles.» Après avoir affiché les listes, le travail peut commencer. Alîn, un bénévole syrien, commence à préparer les palettes. «Je suis en Suisse depuis une année, et ça fait huit mois que je viens aider. C'est très important pour moi parce que je connais des gens qui sont dans les camps», révèle-t-il. Plusieurs bénévoles viennent d'un centre d'hébergement collectif pour requérant·e·s. Participer à Stand up for Refugees leur permet également de tisser des liens et d'apprendre l'allemand ou le français avec d'autres bénévoles. «Nous sommes une grande famille», dit Nicole avec le sourire.

> **«À chaque fois que l'on voit partir une cargaison, on se dit qu'un enfant aura plus chaud. C'est un moment très émouvant»**
>
> Nicole Jardin Nounagnon, responsable du matériel de Stand up for Refugees.

Ne pas rester les bras croisés

L'association a été fondée au mois d'octobre 2015 par deux mères de famille qui ne pouvaient plus rester sans rien faire face à la situation des réfugié·e·s. Tout commence avec Facebook, le canal de communication principal de l'association, grâce auquel elles commencent à se faire connaître. Stand up for Refugees est alors contacté par d'autres organisations humanitaires qui lui envoient des listes des besoins pour les différents camps de réfugié·e·s. Depuis sa fondation, plus de 100 tonnes d'habits ont pu être récoltées et acheminées lors d'une trentaine de voyages par camion, ou encore par bateau. Ceux-ci ont fait route vers les camps à Calais, Berlin et sur la route des Balkans. L'association reçoit de la marchandise de toute la Suisse, car elle est une des seules à récolter du matériel et à organiser son transport dans les camps.

En avril 2016, Nicole et les deux cofondatrices se sont rendues avec leurs enfants dans un camp à Athènes. Elles y ont passé trois jours à discuter avec les réfugié·e·s sur place et à acheter ce dont ils avaient besoin, en plus de ce qu'elles avaient amené de Suisse: nourriture, médicaments, habits. «Quand on revient de ces camps, il est difficile de trouver les mots et d'expliquer concrètement aux gens d'ici ce que nous avons vécu», révèle la mère de famille. Un des volontaires a d'ailleurs décidé de rester à Lesbos, en Grèce, où il aide en cuisine et donne divers coups de main depuis une année. Nicole organise son temps du mieux qu'elle peut entre les quatre demi-journées au local, son travail en tant qu'éducatrice spécialisée et ses trois enfants. «Si je ne participais pas à Stand up for Refugees, il manquerait clairement quelque chose dans ma vie», confie-t-elle.

Obstacles administratifs

Certains camps officiels en Grèce ne laissent pas entrer d'organisations humanitaires. Parfois, ce sont les réglementations douanières qui posent problème, comme le raconte Nicole: «Ce qui me tenait vraiment à cœur, c'était de pouvoir envoyer des habits en Serbie. Mais nous avons dû abandonner le projet car la régulation des douanes est très stricte. Tout doit être désinfecté chimiquement, et je n'ai trouvé personne pour le faire. C'était très frustrant!»

Malgré les obstacles, l'association Stand up for Refugees ne baisse pas les bras. «À chaque fois que l'on voit partir une cargaison, on se dit qu'un enfant aura plus chaud. C'est un moment très émouvant», ajoute Nicole Jardin Nounagnon. Et Lass, bénévole originaire du Sénégal, de conclure: «On ne sait jamais. Peut-être qu'un jour nous serons dans cette même situation. Et si ça m'arrive, j'aimerais aussi que l'on m'aide.»

Stand up for Refugees: www.sufr.ch

AMNESTY-BOUTIQUE

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

D'AUTRES PRODUITS ATTRAYANTS PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE SHOP.AMNESTY.CH

LES SACS ET LES TROUSSES DE VOYAGE TRÈS TENDANCE DE KARLENSWISS

sont fabriqués avec d'anciens sacs postaux inutilisés. Les objets sont cousus à la main par dix femmes de la région de Törbel, un village du Haut-Valais. Tous les produits sont assemblés différemment, créant des produits uniques.

SACOCHE

Hauteur : 21 cm
Largeur : 25 cm
Profondeur : 6 cm

Ourlet jaune
Art. 2200.083.U / Fr. 105.–

Ourlet en cuir
Art. 2200.083.UL / Fr. 105.–

SAC À MAIN

Hauteur : 40 cm
Largeur : 34 cm
Profondeur : 14 cm

Art. 2200.083.H / Fr. 120.–

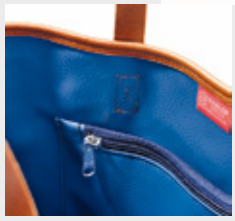

TROUSSE DE VOYAGE

Grande
Art. 2200.084.G / Fr. 55.–
Hauteur : 15 cm
Largeur : 22 cm
Profondeur : 8 cm

Petite
Art. 2200.084.K / Fr. 47.–
Hauteur : 12 cm
Largeur : 19 cm
Profondeur : 6 cm

JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. N°	Prix

Nom : Rue :

Lieu : E-mail :

Tél. : Signature :

Numéro de membre / client (si connu) :

Les membres de la Section suisse d'Amnesty International bénéficient de 10% de rabais sur les publications et les articles de la boutique, à l'exception des bougies.

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne où commandez sur notre boutique en ligne : shop.amnesty.ch

Vaincre l'impunité

Le 24 novembre, un accord de paix entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie a enfin été ratifié après le rejet du projet initial par référendum. Un événement historique qui devrait mettre fin à 52 ans de guerre civile. Par Carolina Garzón, Ana María Rodríguez et Caroline Ritter*

© Gabriel Galindo

Des milliers de personnes se sont regroupées à Bogotá, le 25 septembre 2016, pour soutenir la signature de l'accord de paix entre le gouvernement et les FARC.

Durant les quatre ans qui ont précédé la signature de l'accord de paix, les organisations de la société civile et les victimes directes du conflit ont été invité·e·s à participer à la rédaction de l'accord de paix. Au total, plus de 10 000 suggestions ont été enregistrées et prises en compte à la table des négociations. Elles ont été recueillies par le biais de cinq forums destinés aux victimes, quatre à l'échelle régionale, à Cali, Villavicencio, Barrancabermeja et Barranquilla, et un au niveau national, à Bogotá. De plus, 60 victimes du conflit ont été invitées à se déplacer à La Havane. Ces personnes ont été sélectionnées afin de représenter un échantillon de la population colombienne touchée par le conflit. Une attention particulière a été portée sur l'équité de genre, la représentation des différentes minorités indigènes et afro-colombiennes ainsi que des générations affectées, afin de rendre compte de l'ampleur de la violence connue dans le pays.

Jusqu'ici, en raison d'un manque de moyens et de volonté politique, plus de 99% des violations des droits humains sont restées impunies, ainsi que plus de 90% des crimes ordinaires. Avec la signature de l'accord de paix, le gouvernement compte désormais rendre justice à plus de huit millions de victimes du conflit. La création d'un tribunal spécial pour la paix (Juridiction spéciale pour la paix - JEP, en espagnol), d'une commission d'enquête sur le conflit et d'une unité spéciale de recherche des personnes disparues donne bon espoir à Gustavo Gallón, directeur de la Commission colombienne des juristes. « En plus de statuer sur les violations perpétrées par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et les agents de l'État, la JEP permettra de juger et de sanctionner des crimes commis par d'autres acteurs, tels que les paramilitaires, les politiciens et les particuliers. » Jusqu'ici, il fallait souvent 20 à 30 ans pour qu'une enquête aboutisse et les responsables n'étaient la plupart du temps jamais traduits en justice.

La Juridiction spéciale pour la paix pourra prononcer des peines allant jusqu'à vingt ans de prison dans les cas où les auteurs jugés coupables ne confesseront pas leurs délits. Une peine alternative est prévue pour celles et ceux qui collaboreront avec la justice. Ils seront condamnés à une restriction de leur liberté de mouvement durant huit ans et devront participer à un plan de réparation approuvé et supervisé par les juges de la JEP, et soumis à la consultation des victimes. « En espérant que la JEP accomplisse son rôle, justice sera enfin rendue dans des cas d'assassinats de paysans par les agents de l'État, de disparitions forcées de procureurs par les paramilitaires ou encore de recrutements d'enfants par la guérilla », lance Gustavo Gallón avec prudence et espoir.

Des victimes par millions

Ces trente dernières années, près de sept millions d'individus ont été forcés à fuir leur domicile. Plus de 267 000 personnes ont été tuées, quelque 60 000 ont été victimes de disparition forcée, et environ 30 000 ont été prises en otage. Des milliers de personnes ont également été victimes de torture, de violences sexuelles et de mines antipersonnel. Enfin, environ 8000 mineurs ont été recrutés de force par des groupes de guérilla et des groupes paramilitaires, selon la Commission colombienne des juristes.

* *Carolina Garzón, Ana María Rodríguez et Caroline Ritter travaillent pour la Commission colombienne des juristes (CCJ). L'ONG basée à Bogotá travaille pour améliorer la situation des droits humains en Colombie et pour la protection des droits des populations vulnérables.*

Brandir sa plume comme une épée

Étayer les faits pour ne pas laisser les rumeurs prendre le dessus. Voici l'objectif que s'est fixé Abraham T. Zere en fondant PEN Eritrea, une section du réseau international d'auteur·e·s défendant la littérature et la liberté d'expression. Le journaliste exilé aux États-Unis veut lever le voile sur l'un des pays les plus fermés au monde pour déjouer la propagande. Par Julie Jeannet

© Yonatan Tewelde

« Si nous ne parlons pas des journalistes érythréens emprisonnés, personne ne le fera. Si nous restons silencieux, ils seront oubliés », explique Abraham T. Zere fondateur de PEN Eritrea.

Dans son appartement de la petite ville d'Athens, dans l'Ohio, Abraham T. Zere ouvre une porte sur l'Érythrée. Il tape frénétiquement sur son clavier d'ordinateur, comme s'il voulait déverser sa mélancolie sur la toile. Un moyen de ne pas se laisser ronger par la rage et la rancœur qu'il ressent à l'égard du régime d'Isaias Afewerki, qui se maintient à la tête du pays depuis 23 ans. Face à la propagande d'État, l'Érythréen brandit sa plume. Depuis quatre ans, il publie de manière prolifique des articles dans des médias d'envergure comme *The Guardian* et *The Independent,* pour faire la lumière sur son petit pays de la Corne de l'Afrique. « Le gouvernement fonde son pouvoir sur le mystère et la terreur. Exposer les faits au grand jour permet de résister à la propagande », explique-t-il, déterminé.

L'exil plutôt que la prison

L'Érythrée pratique la censure des médias la plus féroce au monde. Le pays occupe depuis huit ans la queue du classement de Reporters sans frontières, après la Corée du Nord. La répression est telle que même les journalistes travaillant pour les organes de presse étatiques vivent dans la peur constante d'être arrêté·e·s. Les journalistes sont nombreux à avoir préféré l'exil à la prison. Abraham est l'un d'entre eux.

Lors de ses études à l'Université d'Asmara, il travaillait comme journaliste indépendant pour différents journaux privés, jusqu'à ce qu'ils soient interdits sur ordre du président. « À l'époque, bien

que les médias fussent limités, nous pouvions relativement librement exprimer nos idées, nous n'étions pas gouvernés par la terreur. En 2001, tout a basculé.» Le 18 septembre de cette année, quinze hauts responsables du gouvernement sont arrêtés pour avoir dénoncé la dérive dictatoriale du président. Les journaux qui ont publié leur opinion sont fermés. «Mon pays a soudainement plongé dans les ténèbres, l'armée était partout. Les détentions arbitraires sont devenues la norme, les prisonniers étaient maintenus en détention sans procès ni inculpation pendant des années.» Selon les enquêtes d'Amnesty International, au moins 10 000 personnes sont actuellement détenues pour des motifs politiques dans 360 centres de détention. D'après les Nations unies, 5000 individus quittent le pays chaque mois.

Perpétuel évadé | Abraham T. Zere est l'évadé d'un État devenu prison. Depuis qu'il s'est réfugié aux États-Unis, l'écriture est devenue son unique rempart contre la propagande du parti unique. Pourtant, Abraham ne s'est pas toujours opposé au régime. À Asmara, il a même travaillé pour *Haddas Ertra,* le journal du gouvernement, et pour *Hidri Magazine,* l'organe de presse du Front populaire pour la démocratie et la justice, le parti du président. «Un jour, Ali Abdu, le ministre de l'Information, a fait publier un article stipulant que mes écrits faisaient du tort à la société érythréenne. Vous imaginez, tout article publié par l'organe du parti était pourtant, par définition, inoffensif. J'ai tout de suite compris qu'il s'agissait d'un avertissement et j'ai donné ma démission.» Depuis ce jour d'avril 2009, le journaliste ne s'est plus jamais senti en sécurité. La même année, il voit, terrorisé, ses ami·e·s se faire arrêter un par un et cherche par tous les moyens à quitter le pays. «Je me rappelle ce profond sentiment de culpabilité de les avoir abandonnés, comme si j'étais complice de leur arrestation.»

Sa maison, une adresse e-mail | Après plusieurs tentatives, Abraham obtient enfin, début 2012, un visa de sortie du pays, grâce à une bourse d'études d'une université sud-africaine. Il rejoint ensuite les États-Unis. À 35 ans, il prépare actuellement un doctorat en arts médiatiques à l'Université de l'Ohio. L'angoisse et l'attente ont creusé des sillons sur son visage et semé sur son crâne quelques cheveux blancs. Sur son blog, il se présente comme un «passionné de littérature, de café et de bière». Chassez la nostalgie, elle revient au triple galop. «Après avoir changé tant de fois d'adresse, le concept de maison se résume aujourd'hui pour moi à mon adresse e-mail», raconte-t-il dans un article sur l'exil.

C'est en octobre 2015 qu'il fonde avec d'autres compatriotes journalistes PEN Eritrea. Le travail est bénévole, les moyens rudimentaires. «Si nous ne parlons pas des journalistes érythréens emprisonnés, personne ne le fera. Si nous restons silencieux, ils seront oubliés», explique-t-il, l'air grave. Les auteurs sont énergiques, l'organisation est contactée de façon hebdomadaire par différents médias et ONG. «Presque aucune information ne sort du pays. Nous essayons de combler le fossé entre la communauté internationale et l'un des pays les plus fermés au monde. Nous vérifions les informations par le biais de sources crédibles que nous avons dans le pays.» Le journaliste communique avec ses proches et ses sources d'information en Érythrée par téléphone ou par Facebook. Il utilise un système de langage codé pour traiter des sujets sensibles.

WikiLeaks érythréen | Si le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) recense 23 reporters emprisonné·e·s en Érythrée, Abraham T. Zere affirme qu'il y en aurait en réalité 71. «La plupart sont incarcéré·e·s depuis quinze ans, n'ont jamais eu droit à un procès, n'ont pas de contact avec leur famille. Ils ont littéralement disparu!» Selon des documents confidentiels du régime diffusé par un blogueur anonyme via la page Facebook SACTISM, sur 35 journalistes et politicien·ne·s arrêté·e·s en 2001, seul·e·s quinze étaient encore en vie en janvier 2016. Des informations qui démentent les dires du ministre des Affaires étrangères Osman Saleh, qui affirmait en juin 2016 sur les ondes de Radio France Internationale que tous et toutes étaient vivant·e·s. «Pour moi, SACTISM est la source la plus crédible jusqu'à maintenant», affirme Abraham d'une voix posée. Des notes officielles divulguant des informations sur les traitements subis par les détenu·e·s dans la célèbre prison secrète d'Eiraeiro au nord d'Asmara ont également été publiées, certaines mentionnant leurs dates de décès. Qu'en est-il des proches d'Abraham? «Je n'ai aucun espoir pour eux», glisse-t-il dans un soupir. «Si certains sont encore vivants, les conditions de détention sont tellement difficiles qu'ils ne feront pas long feu.»

L'espoir de ce pays progressivement vidé de ses habitant·e·s est-il donc définitivement enterré? En l'absence de toute opposition en Érythrée, les révélations du lanceur d'alerte érythréen sont un petit tremblement de terre. Ce blogueur, qui se fait appeler Samuel, est le premier à quelque peu secouer le statu quo en livrant au grand jour certains secrets du régime. Sa page Facebook est désormais suivie par plus de 21 000 personnes. «Pour moi, c'est lui, le véritable héros. Je pense qu'il s'agit d'un ancien fonctionnaire qui occupait une fonction clé au sein du gouvernement. Même s'il est aujourd'hui en exil, il semble avoir encore accès à de nombreuses informations dans le pays. Parmi les opposants, il est le seul à mettre à mal le long règne de secrets du régime. Sa contribution est immense!», conclut Abraham T. Zere, une étincelle dans le regard.

Couvertures

Le dernier Amos Oz

Ample et percutant, ce dernier roman très attachant du grand écrivain israélien raconte l'étrange hiver 1959 du jeune Schmuel à Jérusalem. Entre désarroi, rencontres, discussions, enquêtes, amours, petite et grande histoire, le lecteur et la lectrice sont entraîné·e·s dans une interrogation sur les personnages de Judas et Jésus, et sur l'ambiguïté du rôle de traître. En filigrane, l'attitude des deux peuples, particulièrement Israël, qui cohabitent en ces années décisives, est remise en question : « Le judaïsme, le christianisme – et n'oublions pas l'islam – dégoulinent de bons sentiments, de charité et de compassion, tant qu'on ne parle pas de menottes, de barreaux, de pouvoir, de chambres de torture ou d'échafauds. »

Paola Hurlimann

Amos Oz, Judas, Gallimard, 2014 (traduction française 2016), Paris, 348 p.

Éthique et migration

La petite taille de cet ouvrage contraste avec l'étendue de son questionnement. « Nos choix politiques sont-ils éthiquement défendables ? » D'une actualité brûlante, cette interrogation est adroitement traitée par Johan Rochel, vice-président du *think tank* Foraus. Mis·es dans la peau d'un douanier imaginaire qui doit justifier ses décisions, les lecteurs et lectrices sont confronté·e·s à différents arguments… et à leur déconstruction par des philosophes contemporains. Deux lanternes éclairent la réflexion dans cet imbroglio éthique : l'égalité et la liberté, piliers de nos démocraties. Rochel invite au dialogue entre ces valeurs et à leur mise en pratique dans les politiques migratoires qui, nous dit-il, manquent encore cruellement de cohérence.

Anaïd Lindemann

Repenser l'immigration. Une boussole éthique, Johan Rochel, PPUR, Collection Le savoir suisse, Lausanne, 2016, 144 p.

L'amour contre la censure

Avec son film *Barakah meets Barakah,* Mahmoud Sabbagh, réalise l'impensable : produire une comédie dans un pays où l'industrie cinématographique est inexistante. Un film divertissant et édifiant qui plonge au cœur des interrogations de la nouvelle génération saoudienne. Par Candice Georges

Pour son premier long-métrage, le réalisateur saoudien Mahmoud Sabbagh transgresse les codes et utilise la comédie romantique pour poser une question centrale : comment s'aimer dans un pays qui prône l'interdit et la censure ? *Barakah meets Barakah* est un film drôle sur une société qui ne l'est pas. Issu d'une famille modeste, Barakah est employé municipal de la ville de Djeddah, où il a pour but de faire respecter l'ordre et traque « les comportements suspects ». Bibi est une jeune blogueuse adoptée par une riche famille saoudienne qui, grâce à sa notoriété sur les réseaux sociaux, attire la clientèle dans la boutique de sa mère adoptive. Ces deux personnages aux antipodes vont se rencontrer et tenter l'impossible : construire une histoire d'amour.

Il s'ensuit une course contre les autorités et la police religieuse, présentes à chaque instant de leur vie pour leur rappeler qu'on ne se montre pas en public. Au détour d'une rue, lors d'une exposition ou dans un supermarché, les deux amoureux tentent en vain de trouver des solutions pour se retrouver sans être vus.

Ce film n'est pas qu'une simple histoire d'amour, c'est également une critique à l'encontre des mœurs restrictives de la société saoudienne actuelle. Sur un ton léger et amusant, le réalisateur a souhaité faire référence à cet espace public perdu, à la censure et à une jeunesse privée de ses droits. Pour autant, le scénario n'oublie pas que la situation du pays n'a pas toujours été celle-là. À plusieurs reprises, une voix off portée par des images intervient et compare l'Arabie saoudite d'aujourd'hui à celle des années 1970. Le réalisateur présente ainsi les libertés dont jouissaient les Saoudien·ne·s et critique l'évolution du pays vers une société d'interdits et de restrictions. Toujours avec beaucoup d'humour, d'importants thèmes sont abordés tout au long du film : le mariage forcé, lorsque Bibi est promise à un autre homme qu'elle connaît à peine, ou encore la censure qui l'oblige à cacher son visage sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram.

À travers ce film, Mahmoud Sabbagh éveille les consciences. Il montre à la nouvelle génération qu'il est temps d'agir pour les droits civiques et politiques et de réclamer plus d'espace de liberté pour la culture. Une comédie drôle et engagée qui marquera sûrement les esprits au sein de la société saoudienne et probablement au-delà.

Barakah meets Barakah, Mahmoud Sabbagh, 2016, 91 minutes.

La Turquie, cette plaie béante

Plonger dans *Le silence même n'est plus à toi,* c'est se promener le long d'une interminable blessure. La chair est à vif, la douleur, intense et l'on sait d'avance que la cicatrice ne laissera qu'une vilaine boursouflure. La Turquie est une plaie béante rongée par la peur et l'incrédulité, au lendemain du coup d'État manqué. L'ouvrage a le goût amer de la culpabilité. Celle de ces enfants arméniens jetés à la fosse, des familles kurdes brûlées vives dans les immeubles, ou des mères enterrant la dépouille d'un fils parti se battre à Kobané.

Dans ses chroniques, Aslı Erdoğan passe en revue l'histoire récente d'un pays déchiré, compile les événements qui n'ont pas encore été intégrés aux livres d'école. Nous suivons l'auteure recroquevillée au pied d'un mur devant la caserne de Harbiye, les bruits des snipers résonant dans la nuit du 15 juillet 2016, lors de la tentative de coup d'État. Nous l'accompagnons lors du procès de l'assassin de Hrant Dink, journaliste arménien. Nous sommes avec elle lors du défilé du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes dans ce pays profondément misogyne.

Le livre compile les textes publiés par la célèbre romancière turque dans le journal kurde *Özgur Gündem,* avant que celui-ci ne soit saisi et fermé par les autorités. La plupart des auteur·e·s et journalistes qui y ont contribué ont été jeté·e·s en prison. La romancière risque la prison à perpétuité pour ses prises de position engagées, qualifiées par le régime de « propagande terroriste ». La prochaine audience de son procès aura lieu le 14 mars.

« L'écriture est soit un verdict soit un cri. » Celle d'Aslı Erdoğan est sans appel, glaçante, elle ressemble à un éternel cauchemar. Ses textes ont un goût de cendre, et l'odeur des « grands charniers de la mémoire collective où s'entassent pêle-mêle le passé et le présent, les bourreaux et les victimes ».

Julie Jeannet

Le silence même n'est plus à toi, Aslı Erdoğan, Actes Sud, 2017, 171 p.

Ces femmes qui portent la culotte

Qu'ont en commun Joséphine Baker, Christine Jorgensen ou Delia Akeley ? Ce sont des femmes qui ne font que ce qu'elles veulent ! Têtues et culottées, elles ont fait avancer la cause des femmes par leurs choix, leurs actions et leurs revendications. L'histoire ne leur a pas toujours rendu hommage, mais Pénélope Bagieu s'en charge !

On connaissait son coup de crayon grâce au succès de sa bande dessinée *Joséphine.* Mais la dessinatrice a plus d'un stylo dans son sac. Après avoir croqué la vie d'une trentenaire célibataire, version Bridget Jones française (les revendications féministes en plus), la Parisienne réexplore la vie des pionnières, en BD.

Elles ont dû se battre pour surmonter les préjugés, imposer leur volonté et inventer leur destin à toutes les époques. Saviez-vous qu'Agnodice, gynécologue de l'Antiquité, s'était déguisée en homme pour pouvoir exercer et faire accoucher des milliers de femmes ? Avez-vous entendu parler d'Annette Kellerman, la nageuse australienne qui inventa le maillot de bain ? Vous souvenez-vous de Clémentine Delait, la femme à barbe qui avait décidé de ne plus la raser ou de Wu Zetian, la concubine devenue impératrice ? Peut-être pas. « Pourquoi si peu de noms féminins sont-ils entrés dans l'histoire ? », semble glisser l'auteure entre les lignes.

La prouesse de Pénélope Bagieu réside dans la scénarisation des biographies de ces grandes dames. En quelques pages, avec des mots simples et de fins dessins aux couleurs vives, elle retransmet l'essence de ces superwomen. L'auteure a pris quelques libertés en s'éloignant des biographies officielles pour peindre ces femmes avec un regard contemporain. Le résultat : une galerie de femmes courageuses, parfois maladroites, sanguinaires, mais attachantes !

Julie Jeannet

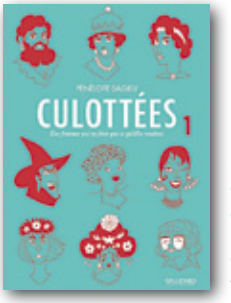

Culottées - Des femmes qui ne font que ce qu'elles veulent. Pénélope Bagieu, Gallimard, Paris, 2016, 142 p.

Un commerce qui affame

Dans son dernier essai, le journaliste et écrivain argentin Martín Caparrós revient sur les méfaits du capitalisme qui ont plongé 5% de la population argentine dans une insécurité alimentaire aiguë. Une honte pour le grenier à soja du monde. Propos recueillis par Déo Negamiyimana.

Dans *La faim,* Martín Caparrós indique que l'insécurité alimentaire dans son pays remonte à mars 1976. Lorsque le général Videla a pris le pouvoir, la conception de la politique économique et industrielle du pays ne s'accordait plus au nouveau monde global voulu par Washington. Elle avait produit une classe ouvrière bien trop combative. Dans les premiers jours d'avril 1976, l'ambassadeur américain à Buenos Aires recevait de son chef, le secrétaire d'État Henry Kissinger, une note secrète lui donnant l'ordre de faire pression pour que le projet économique de la junte militaire diminue la participation de l'État dans l'économie, la promotion de l'exportation et l'intérêt porté au secteur agricole jusque-là négligé. Au cours des décennies suivantes, d'après l'auteur, les gouvernements argentins successifs exécutèrent ces ordres, jusqu'à ce que le pays reprenne la place de grenier du monde, sans autres prétentions. Des milliers d'habitant·e·s des campagnes durent abandonner leurs exploitations pourtant rentables, chassé·e·s par l'avancée de la culture technicisée du soja.

▷ **AMNESTY**: À quoi sert donc le renom de la production agricole de l'Argentine si sa population meurt de faim ?

◁ **Martín Caparrós**: Mon pays oriente sa production vers l'exportation en produisant notamment l'alimentation de poissons et de porcs chinois. La majeure partie des 50 millions de tonnes de produits sert à nourrir les animaux qui alimentent à leur tour les nouveaux riches chinois. Ce commerce a d'ailleurs fait sortir l'Argentine de la crise financière grâce à la hausse du prix des grains. Mais cette hausse engendre paradoxalement la mort de millions de personnes aussi bien dans mon pays que dans le reste de l'Amérique latine. En effet, beaucoup de réfugiés, notamment mexicains, espèrent trouver l'herbe plus verte chez nous. Ils déchantent très vite et viennent grossir les bidonvilles de l'agglomération de Buenos Aires où ils meurent de faim à leur tour.

▷ Quelle est l'ampleur de ce drame ?

◁ 5% des foyers argentins sont aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire aiguë, 7% sont en situation d'insécurité alimentaire modérée. De plus, le taux d'enfants dénutris de façon chronique atteint actuellement 8%. Plusieurs éléments, dont le chômage qui frappe environ trois millions d'habitants, expliquent les ravages de la faim dans ce grand pays exportateur de soja. Les familles concernées vivent dans des situations difficiles à imaginer: pas d'eau courante, d'égouts, ni d'électricité.

▷ Quelles sont les régions les plus touchées ?

◁ Aucune région ne semble épargnée. À dix kilomètres de Buenos Aires, par exemple, la population du quartier de Gregorio de Laferrere, dans la commune de La Matanza, est marginalisée. À défaut d'aide des autorités, la société fonctionne au moyen d'opérations illégales sur le marché noir. Les conflits se résolvent par la violence car la justice et les règles n'existent pas.

▷ Peut-on espérer une solution ?

◁ Je n'en vois pas. La violence ouvrière organisée et catalysée par le processus de grève dans les années 1990 et 2000 a perdu sa légitimité. Elle a été remplacée par la violence inorganisée des bidonvilles. Évidemment, la jeunesse fait partie des premières victimes du système. Des enquêtes font état d'environ 700 000 jeunes entre 18 et 20 ans sans travail, ni beaucoup de chances d'en avoir. Cela équivaut à un jeune sur six, et à un jeune pauvre sur trois qui souffre de la faim. |

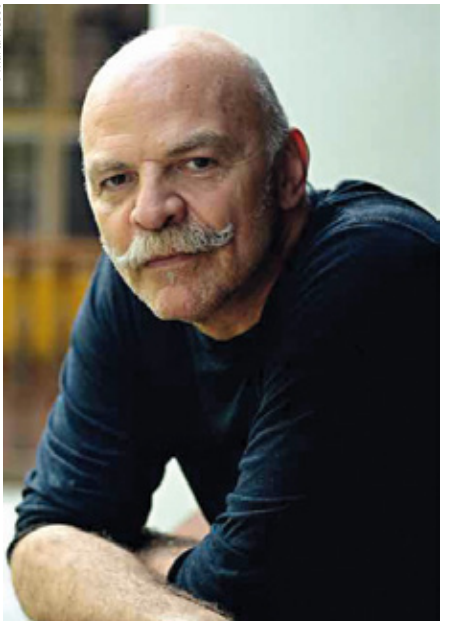

© Marta Nebot

Dans son ouvrage, Martín Caparrós raconte comment des milliers de paysan·ne·s ont dû abandonner leur exploitation, chassé·e·s par l'avancée de la culture du soja. ***La faim***, Martín Caparrós, Buchet-Chastel, 2015, 784 p.

LA FÉE ROM QUI ENVOIE LES FILLES À L'ÉCOLE

Son rire est franc, sonore, presque tonitruant, ses gestes autoritaires. Lorsque Cristina Raducan entre dans une pièce, on ne peut que la remarquer. Sa robe fuchsia attire les regards ! « Braquez la caméra sur moi », n'hésite pas à affirmer la fondatrice du Réseau des femmes roms de Moldavie. Son attitude pourrait agacer mais sa détermination force l'admiration. Derrière son maquillage pimpant et sa manucure à paillettes, on devine une fragilité, un parcours semé d'embûches, qu'elle a pris soin de ramasser pour entretenir son feu sacré.

Cristina est la première femme rom à avoir obtenu un diplôme de droit de l'Université de Slavonic, à Chisinau, en Moldavie. C'était en 2003. Un véritable parcours de combattante, au vu des discriminations que subissent les communautés roms, et plus particulièrement leurs femmes en Europe de l'Est. Alors que 45% des femmes roms de Moldavie n'ont pas accès à une éducation formelle selon ONU Femmes, la jeune femme est juriste, parle romani, russe, roumain et anglais, et elle dirige une ONG qui œuvre pour la scolarisation des filles et pour la représentation des femmes roms en politique.

« J'ai rapidement su que je serais avocate. Dès le jardin d'enfants, j'ai toujours été très protectrice, et encore aujourd'hui, peu importe le lieu où je me trouve, j'ai besoin de protéger les autres », lance-t-elle en réajustant son foulard jaune aux motifs Louis Vuitton. La trentenaire a forcé son destin et compte bien ouvrir les portes de l'université aux jeunes femmes de sa communauté. Issue d'une famille modeste, tout aurait pourtant pu s'arrêter à l'hiver 1998. Après un semestre de droit, son père lui annonce qu'il n'a pas pu trouver l'argent pour financer la suite de ses études. « C'était la fin du monde. Je ne pouvais pas imaginer abandonner… » Après de nombreuses recherches, elle se voit accorder une bourse du Centre européen pour les droits des Roms.

© Dorin Golan

Cristina Raducan (au milieu en blanc) lors d'une rencontre du Réseau des femmes roms aux Nations unies.

Les discriminations, Cristina les esquive comme elle peut. Issue d'une famille conservatrice, petite, sans cesse, escortée par ses frères, elle ne s'aventurait jamais au-delà du chemin de l'école. « J'ai toujours fièrement affirmé que j'étais Rom, mais mes études ont progressivement coupé les liens avec les miens. Je n'avais plus les mêmes préoccupations que les jeunes filles de mon âge dont la plupart s'occupaient des tâches ménagères. » Pourtant, les Moldaves ne cessent de la renvoyer à sa condition de Rom. Cristina évolue dans un no man's land. « J'ai toujours eu un passeport moldave, mais je n'ai jamais eu de patrie », résume-t-elle, résignée.

Son master en poche, elle fait ses armes au Centre européen pour les droits des Roms à Budapest. « Moi qui n'avais jamais franchi les limites de Chisinau, je suis partie toute seule à l'étranger, ça a changé ma vie. Là-bas, j'ai tout appris ! » Elle réalise ainsi l'exclusion dont les femmes roms font l'objet en Europe. L'éducation, les services de santé, le marché du travail et les fonctions politiques, autant de domaines qui leur sont fermés, notamment en raison des mariages précoces. Cristina se fait la promesse de rompre ce cercle vicieux. Cela prendra près de treize ans jusqu'à ce qu'elle puisse enregistrer le Réseau des femmes roms de Moldavie comme ONG. Riche d'une centaine de membres, le réseau fait aujourd'hui de l'éducation des femmes sa priorité, notamment en organisant des ateliers de sensibilisation à la politique. « En 25 ans d'indépendance, jamais aucune Rom ne s'était présentée à une élection en Moldavie. En 2015, nous avons appuyé et formé dix candidates aux élections locales, deux d'entre elles ont été élues. » Un premier pas encourageant, même si le chemin reste très long. Portée par son optimisme, Cristina conclut sur un ton faussement modeste : « La majorité des femmes roms n'ont jamais terminé leur scolarité et ne savent pas utiliser un ordinateur, mais j'envoie beaucoup de filles à l'école. Dans quelques années, elles sortiront de l'université et nous serons beaucoup plus fortes ! »

Julie Jeannet

CHAQUE APPEL COMPTE !

Écrivez en faveur de victimes de violations des droits humains. Vos lettres peuvent faire libérer une personne emprisonnée pour des idées, mettre fin à la torture, permettre de retrouver un·e disparu·e ou prévenir une exécution.
Écrivez en termes mesurés et courtois aux adresses indiquées. Le plus simple est de recopier le modèle proposé pour chaque cas. Vous pouvez, si vous le souhaitez, faire référence à votre appartenance à Amnesty International.

ACTUELLEMENT SUR WWW.AMNESTY.CH/ECRIRE :

EL SALVADOR

30 ANS DE PRISON APRÈS UNE FAUSSE COUCHE

ÉMIRATS ARABES UNIS

DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS TOUJOURS EN PRISON

Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent s'inscrire auprès de la Section suisse afin de recevoir les lettres mensuellement par courrier postal. Écrire à :
Amnesty International
« Lettres contre l'oubli »
case postale
3001 Berne

VEUILLEZ TERMINER TOUTES VOS LETTRES PAR LA FORMULE SUIVANTE :
« Dans cette attente, je vous prie de croire, [formule initiale], en l'expression de ma haute considération. »

© DR

SRI LANKA

JOURNALISTE ET DESSINATEUR DISPARU
Prageeth Eknaligoda

Le journaliste et dessinateur sri-lankais Prageeth Eknaligoda a disparu le 24 janvier 2010 après une journée de travail, alors qu'il rentrait à son domicile près de Colombo. Ouvertement critique à l'égard du gouvernement, Prageeth suivait de près l'élection présidentielle. Une semaine avant sa disparition, il avait rédigé une analyse politique dans laquelle il exprimait sa préférence pour le candidat de l'opposition, Sarath Fonseka, qui a ensuite perdu le scrutin. Au Sri Lanka, la législation de lutte contre le terrorisme est souvent utilisée pour étouffer la dissidence. Plusieurs journalistes ont été tués, agressés ou enlevés. Les homicides n'ont pourtant fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire depuis 2005. Sandya Eknaligoda, l'épouse de Prageeth, s'engage sans relâche pour connaître la vérité et obtenir justice. Malheureusement, elle est victime de harcèlement et a récemment fait l'objet d'une campagne de dénigrement.

Prière d'écrire des lettres courtoises à :

ATTORNEY GENERAL (PROCUREUR GÉNÉRAL)
Hon. Jayantha Jayasuriya
President's Counsel
Attorney General
P.O. Box 502, Hulfsdorp
Colombo 12 - Sri Lanka

Envoyez copie de vos lettres à :

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DÉMOCRATIQUE DE SRI LANKA
Botschaft der Demokratischen Sozialistischen Republik Sri Lanka
Niklasstrasse 19
D - 14163 Berlin - Allemagne
Fax : 004930 / 80 90 97 57
info@srilanka-botschaft.de

Monsieur le Procureur général,
Le journaliste et dessinateur Prageeth Eknaligoda a disparu le 24 janvier 2010. Ouvertement critique à l'égard du gouvernement, il suivait de près l'élection présidentielle. Une semaine avant sa disparition, il avait rédigé une analyse dans laquelle il exprimait sa préférence pour le candidat de l'opposition, Sarath Fonseka, qui a ensuite perdu le scrutin. Son épouse Sandya Eknaligoda est victime de harcèlement et a récemment été l'objet d'une campagne de dénigrement. Je suis très préoccupé(e) par le fait qu'au Sri Lanka la législation de lutte contre le terrorisme est souvent utilisée pour étouffer la dissidence. De nombreux journalistes ont été tués ou été victimes d'agressions, d'enlèvements et de harcèlement. Je vous demande, Monsieur le Procureur général, de répondre à toute information communiquée par la Direction des enquêtes criminelles et de traduire en justice les personnes contre lesquelles il existe suffisamment de preuves. Veuillez garantir la protection de la famille de Prageeth Eknaligoda contre le harcèlement et les représailles.

© AI

ÉGYPTE

ORGANISATIONS MUSELÉES
ONG de défense des droits humains

En juin 2013, 43 employé·e·s d'organisations non gouvernementales (ONG) égyptiennes et étrangères ont été condamné·e·s à des peines allant d'un à cinq ans de prison. De plus, de nombreuses ONG internationales ont été fermées, notamment Freedom House et le Centre international des journalistes. Au cours de l'année 2016, des juges d'instruction ont intensifié les pressions sur les groupes égyptiens de défense des droits humains. Ils leur ont notamment interdit de voyager, les ont arrêtés ou ont gelé leurs avoirs de manière arbitraire afin de limiter la liberté d'expression, d'association et de réunion. Des défenseur·e·s des droits humains risquent la réclusion à perpétuité. Il est par ailleurs prévu que le président Abdel Fattah al-Sissi signe un projet de loi qui devrait obliger les groupes de défense des droits humains à demander une autorisation officielle pour faire des recherches sur le terrain, publier leurs conclusions et demander des financements.

Prière d'écrire des lettres courtoises à :

PRÉSIDENT ABDEL FATTAH AL-SISSI
Office of the President
Al Ittihadia Palace
Cairo
Égypte
Fax : +202 2391 1441
p.spokesman@op.gov.eg

Envoyez copie de vos lettres à :

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE
Elfenauweg 61
3006 Berne
Fax : 031 352 06 25
embassy.bern@mfa.gov.eg

Monsieur le Président,
En juin 2013, 43 employé·e·s d'organisations non gouvernementales (ONG) égyptiennes et étrangères ont été condamné·e·s à des peines allant d'un à cinq ans de prison, et de nombreuses ONG internationales ont été fermées. Au cours de l'année écoulée, des juges d'instruction ont intensifié les pressions sur les groupes égyptiens de défense des droits humains, usant d'interdictions de voyager, d'arrestations et de gels des avoirs. Je suis très préoccupé(e) par le projet de loi qui obligera les ONG à demander une autorisation officielle pour faire des recherches sur le terrain, publier leurs conclusions et demander des financements. Je vous demande de vous engager à mettre fin aux mesures de harcèlement qui ciblent des défenseurs des droits humains. Veuillez faire en sorte que le gel des avoirs des organisations de défense des droits humains soit immédiatement levé. Je vous prie de rejeter le nouveau projet de loi relatif aux ONG car il est contraire à la Constitution égyptienne, ainsi qu'au droit international régissant le droit à la liberté d'association.

© DR

OUZBÉKISTAN

JOURNALISTE EMPRISONNÉ DEPUIS 17 ANS
Mouhammad Bekjanov

Mouhammad Bekjanov, journaliste de 62 ans, a passé plus de 17 ans en prison pour des motifs politiques. Il devait enfin être libéré en janvier, mais il est depuis décembre placé en cellule disciplinaire. Cet élément est inquiétant car il est courant que les autorités ouzbèkes recourent à cette pratique avant de prolonger une peine d'emprisonnement de manière arbitraire. En 1999, des agents des forces de sécurité avaient torturé Mouhammad, qui était alors rédacteur en chef d'un journal d'opposition interdit. Ils l'ont frappé à coups de matraque en caoutchouc, l'ont asphyxié et lui ont infligé des décharges électriques jusqu'à ce qu'il « avoue » des atteintes à la sûreté de l'État. Lors de son procès, le juge a rejeté les allégations de torture et utilisé les « aveux » extorqués sous la torture pour le condamner à 15 ans de prison. Mouhammad Bekjanov aurait déjà dû être libéré en 2014 mais il a été condamné à près de cinq années supplémentaires pour violation présumée du règlement de la prison. Il fait désormais partie des journalistes emprisonnés le plus longtemps au monde.

Prière d'écrire des lettres courtoises à :

PRÉSIDENT SHAVKAT MIRZIYOYEV
Rezidentsia prezidenta
ul. Uzbekistanskaia 43
Tashkent 700163
Ouzbékistan
Fax : +998 71 139 5325
presidents_office@pressservice.uz

Envoyez copie de vos lettres à :

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN
Perleberger Strasse 62
D - 10559 Berlin
Allemagne
Fax : 004930 / 39 40 98 62
botschaft@uzbekistan.de

Monsieur le Président,
Je suis très préoccupé(e) par le cas de Mouhammad Bekjanov, journaliste de 62 ans qui fait désormais partie des journalistes emprisonnés le plus longtemps au monde. En prison depuis plus de 17 ans, il a été condamné sur la base d'« aveux » obtenus sous la torture. Mouhammad Bekjanov devait être libéré en janvier. Cependant, il a été placé en cellule disciplinaire en décembre. Je suis très préoccupé(e) par cette pratique, largement répandue en Ouzbékistan, qui consiste à prolonger arbitrairement des peines de prison, comme cela a déjà été fait pour Mouhammad Bekjanov en 2012, sous prétexte d'infractions au règlement pénitentiaire. En 1999, des agents des forces de sécurité avaient torturé Mouhammad, qui était alors rédacteur en chef d'un journal d'opposition interdit. Ils l'ont frappé à coups de matraque en caoutchouc, l'ont asphyxié et lui ont infligé des décharges électriques jusqu'à ce qu'il « avoue » des atteintes à la sûreté de l'État. Je vous exhorte, à agir pour que Mouhammad Bekjanov soit relâché à la date prévue de sa libération.

ENGAGEZ-VOUS AVEC AMNESTY POUR LES DROITS HUMAINS !

AGIR AU SEIN D'UN GROUPE

Dans toute la Suisse, des personnes s'engagent avec Amnesty International. Également dans votre région. Pour en savoir plus : www.amnesty.ch/agir

EN LIGNE

À l'adresse www.amnesty.ch/agir, vous découvrirez les informations les plus actuelles sur nos activités ainsi que les différentes possibilités de vous engager pour les droits humains.

EN VERSANT UN DON

Votre soutien financier, qu'il soit ponctuel ou régulier, fait concrètement avancer la cause des droits humains. Vous trouverez un bulletin de versement joint à ce magazine.

EN FAISANT UN LEGS

Avec un legs ou un héritage, vous soutenez notre travail à long terme. Chantal von Gunten Graf vous informera avec plaisir au 031 307 22 69 ou à l'adresse cvongunten@amnesty.ch.

INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ GRATUITEMENT LA NEWSLETTER WWW.AMNESTY.CH/NEWSLETTERS

ZEWO ZERTIFIZIERT CERTIFIÉ CERTIFICATO

AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse
Speichergasse 33 . Case postale . 3001 Berne
T: +41 31 307 22 22 . F: +41 31 307 22 33
info@amnesty.ch . www.amnesty.ch
CCP: 10-1010-6 . IBAN: CH08 0900 0000 1000 1010 6